ÉTUDES
MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

CERISE

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

C. E. BOURDIN

Membre honoraire et fondateur de la Société médico-psychologique de Paris ; — Membre correspondant de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Madrid ; de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen ; de la Société médico-pratique de Paris ; des Sociétés de médecine de Nancy, Tours et Besançon ;— Professeur d'hygiène de l'Association philotechnique (section de Choisy) ; — Membre titulaire de la Société de statistique de Paris ; — Officier de l'Instruction publique.



PARIS
IMPRIMERIE DE G. JOUSSET, CLET ET Cie,
8, rue de Furstenberg.

1872

Souvenir amical au Dr J. Rousseau

Bourdin

ÉTUDES

MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

CERISE

SA VIE ET SES ŒUVRES

OUVRAGES DE CERISE.

Le Médecin des salles d'asile, ou Manuel d'hygiène et d'éducation physique de l'enfance. 1 vol in-8°. Paris, 1836.

Exposé et examen critique du système phrénologique considéré dans ses principes, dans sa méthode, dans sa théorie et dans ses conséquences, précédé d'une lettre à MM. les Élèves de l'École de médecine de Paris. 1 vol in-8°. Paris, 1836.

Des fonctions et des maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique. Essai d'un nouveau système de recherches physiologiques et pathologiques sur les rapports du physique et du moral. Ouvrage couronné par l'Académie royale de médecine dans sa séance du 17 décembre 1840. 1 vol. in-8°. Paris, 1842. — Cet ouvrage fait partie de la collection des *Œuvres* de Cerise.

Œuvres du D[r] Cerise, membre de l'Académie de médecine, publiées par les soins de sa famille et de ses amis, ornées d'un portrait de l'auteur et précédées d'une notice sur sa vie. 2 vol-in-8°. Paris, 1872. — Chez G. Masson, libraire, place de l'École-de-Médecine.

ÉTUDES

MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

CERISE

SA VIE ET SES ŒUVRES

PAR

C. E. BOURDIN

Membre honoraire et fondateur de la Société médico-psychologique de Paris; — Membre correspondant de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Madrid; de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen; de la Société médico-pratique de Paris; des Sociétés de médecine de Nancy, Tours et Besançon;—Professeur d'hygiène de l'Association philotechnique (section de Choisy); — Membre titulaire de la Société de statistique de Paris; — Officier de l'Instruction publique.



PARIS
IMPRIMERIE DE G. JOUSSET, CLET ET Cie,
8, rue de Furstenberg.

1872

ÉTUDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

CERISE

SA VIE ET SES ŒUVRES

CHAPITRE PREMIER

Pour la plupart des hommes, la mort est plus que la fin, c'est l'oubli. Pour quelques êtres privilégiés, c'est, en quelque sorte, le commencement d'une vie nouvelle. Cette différence dépend de la manière dont on a vécu.

Les amis de l'humanité, les serviteurs de la science, laissent une trace de leur passage sur la terre. Le souvenir de leurs bienfaits et de leurs vertus se conserve dans la mémoire des hommes. Mais les frivoles ou les inutiles qui n'ont pas su consacrer au bien les facultés dont la Providence les avait doués, tombent comme la feuille d'automne et disparaissent comme le vulgaire. Vainement ont-ils été comblés des faveurs de la fortune. La richesse et la puissance revêtent l'individu d'une fausse grandeur qui ne le préservent ni de l'oubli, ni du dédain des générations suivantes. Heureux ceux qui peuvent se présenter à la postérité parés de leurs propres mérites; le bon témoignage leur est acquis.

J'ai à parler d'un homme de bien, j'ai à faire connaître sa vie et ses œuvres. En cette occurrence, il m'arrive la bonne fortune de n'avoir besoin d'aucun secours artificiel pour remplir l'office d'historien. Je n'aurai à invoquer ni les entraînements passionnés de

l'esprit de parti, ni les complaisances qu'explique et que justifie l'amitié.

L'éloge de Cerise est dans sa vie même et dans la concordance de ses principes avec ses actions. Je n'aurai qu'à me rappeler et dire. La vérité suffira à celui qui, sur la terre, a donné sa vie entière à la justice et à la vérité.

Cerise (Laurent-Alexis-Philibert) naquit dans la ville d'Aoste, le 2 janvier 1807. Son enfance se passa au milieu d'une famille qui jouissait de la considération la plus méritée. Ce fut au foyer paternel qu'il reçut les principes religieux qui devaient le guider dans sa vie et lui assurer la paix de l'âme jusqu'au moment où, son œuvre sur la terre étant accomplie, il s'endormit dans le tombeau.

Le jeune Cerise, doué d'une vive intelligence et d'une excellente mémoire, fit rapidement ses études littéraires. Il obtint le diplôme de bachelier ès-lettres (1824), et, à dix-sept ans, il commença ses études médicales. Le 9 mars 1828, la Faculté de Turin lui accordait le titre de docteur en médecine. Le nouveau docteur avait vingt-un ans.

Dans le cours de ses études médicales, Cerise avait fait preuve d'une grande aptitude, et particulièrement d'un sens pratique qui se rencontre rarement dans la jeunesse. Aussi le gouvernement Savoisien, sans tenir compte de l'âge, ni de l'inexpérience probable du jeune médecin, le chargea-t-il d'étudier la question du crétinisme. La question à la fois humanitaire et scientifique répondait doublement aux aptitudes du mandataire. Cerise s'acquitta dignement de sa mission, et l'on reconnut que la confiance du gouvernement avait été bien placée. Un tel début faisait présager heureusement de l'avenir.

Peu d'années s'écoulent. Cerise, attiré par sa famille, ou peut-être par le pressentiment secret de sa destinée, vint planter sa tente à Paris. On était en 1831.

A cette époque, la grande ville était remplie de puissants attraits. Par la science, par les arts, par la littérature, qui sont la nourriture des grandes âmes, elle livrait un champ sans limite à l'émulation

et au progrès. La lice était vaste et libéralement ouverte aux hommes de bonne volonté.

La Faculté de Médecine de Paris resplendissait alors du plus vif éclat. Le sceptre de la chirurgie était tenu par Dupuytren. A côté du maître marchaient Jules Cloquet, Lisfranc, Velpeau, Marjolin, et d'autres non moins dignes. La pathologie interne et l'anatomie pathologique étaient représentées par l'immortel Laënnec et par plusieurs disciples appelés plus tard à une juste renommée. Les maladies mentales étaient étudiées et classées, de main de maître, par Esquirol, l'ami et l'élève de notre illustre Pinel.

A côté de la Faculté de Médecine, les Académies, le Collége de France, les Facultés des Sciences et Belles-Lettres complétaient la couronne scientifique de Paris. Broussais, malgré ses erreurs, savait galvaniser ses élèves, et par son éloquence un peu abrupte, jetait un véritable éclat sur l'enseignement du Val-de-Grâce. Le compagnon d'armes de Napoléon I[er], le baron Larrey, était chirurgien en chef des Invalides. L'astronomie était popularisée par Jacques Arago. Les mathématiques, la chimie, la physique, la géologie, la paléontologie, la botanique, la minéralogie, comptaient d'illustres représentants qui jetaient sur la nation une gloire impérissable.

Paris était donc le phare qui jetait, avec profusion, la lumière intellectuelle et scientifique sur le monde entier. Cette grande œuvre s'accomplissait, au profit de tous, avec un désintéressement extrême, et, paraissait-il, par pur amour de l'humanité. La séduction se fit, et Cerise s'installa au foyer le moins contesté de la civilisation.

Au début de son séjour à Paris, Cerise fit rencontre d'un homme qui eut une influence considérable sur sa destinée, je veux parler de Buchez. Entre ces deux hommes se fit une alliance qui ne put être rompue que par la mort.

Buchez était grave et austère. C'était un penseur profond, instruit, laborieux. Il avait l'abord froid et réservé. Mais sous l'enveloppe extérieure battait un cœur généreux, et il avait, à son heure, de ces élans qui captivent les âmes. Buchez n'était ni orateur, ni habile

écrivain; on sentait, dans sa parole comme dans ses écrits, quelque chose de lourd. On eut dit qu'il avait peur de laisser énerver sa pensée par les fleurs du langage. Buchez n'était pas l'homme du dehors, c'était l'homme de l'intimité. Dans le tête-à-tête, il s'animait, parlait avec enthousiasme, et faisait jaillir les éclairs de son inspiration.

Cerise était jeune, ardent et dévoué. Pénétré de l'esprit chrétien, il s'abandonnait volontiers aux idées de sacrifice. Les pensées généreuses, l'abandon de soi pour les autres, les inspirations vraiment libérales, enflammaient cette âme remplie de l'amour des hommes. A tant de qualités, il manquait cependant quelque chose, je veux dire l'expérience et la direction. Buchez donna l'une et l'autre. Buchez devint le maître, Cerise se fit l'élève. Buchez aima Cerise comme on aime un fils, et Cerise eut pour Buchez la tendresse filiale la plus sincère. Ce fut un beau spectacle que l'alliance spirituelle de ces deux hommes qui s'éprirent d'une affection réciproque par amour de la science et de l'humanité.

Pendant que le XIXe siècle s'enterrait, jusqu'à la gorge, dans la houille et la betterave, c'est-à-dire dans le culte des intérêts matériels, on vit se former, sous l'inspiration de Buchez, une école philosophique qui rappela les beaux temps de la Grèce. Quatre cents élèves se rangèrent sous la bannière du maître. Réunis par les liens d'une parenté spirituelle, ils se mirent à cultiver la science et la philosophie avec une extrême ardeur. Ils allaient, sans ostentation et sans bruit, écouter la parole du maître. Les réunions avaient lieu dans la demeure de Buchez, qui occupait un petit logement de la rue Chabanais. Ces conférences eurent pour résultat de cimenter une alliance puissante dont on trouve encore des traces dans quelques survivants, restés fidèles à la foi commune.

Buchez avait les idées élevées. Il savait que tout système philosophique dérive d'une conception scientifique générale, et que toute conception générale repose sur le but assigné à l'activité humaine. Sur cette donnée, il fonda une école qui prit pour base l'Évangile, et qui fut désignée sous le nom de *Neo-catholicisme*. Nous ferons plus loin un exposé succinct des principes de cette école.

En 1835, Buchez et ses amis publient l'EUROPÉEN, *journal de morale et de philosophie.* Cerise prend une part active à la rédaction. Ses premiers essais le classent parmi les penseurs, et servent à mettre en relief un des côtés de sa grande intelligence. Parmi les articles dus à la plume de Cerise, on remarque : 1° *Considérations philosophiques sur les éléments et sur les moyens de l'art;* 2° *Recherches historiques sur les origines et sur les premiers développements de la science;* 3° *Des Sources du protestantisme chez les Hindous, ou Examen comparé des deux écoles théologiques orthodoxes;* 4° *De quelques graves erreurs répandues par le clergé dans ses enseignements sur la morale et sur le dogme;* 5° *Examen critique du système Phrénologique,* considéré dans ses principes, dans sa méthode et dans ses conséquences.

En 1836, l'Académie royale de médecine de Paris mit au concours la question suivante : *Déterminer l'influence de l'éducation physique et morale sur la production de la surexcitation du système nerveux et des maladies qui sont un effet consécutif de cette surexcitation.* Cerise présente un mémoire et reçoit, le 4 septembre 1838, une médaille d'encouragment. La même question ayant été remise au concours, Cerise complète son premier travail et obtient le prix (17 décembre 1840).

L'ouvrage couronné par l'Académie a été publié, en 1842, sous le titre suivant : *Des fonctions et des maladies nerveuses dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique.* Cet ouvrage est dédié à Buchez. « A mon meilleur ami, « dit Cerise; depuis douze ans, il me prodigue, tous les jours, les « trésors de son cœur et ceux de son intelligence. » Je cite cette dédicace à l'honneur de Cerise. Il aurait pu offrir les prémices de son intelligence à quelque puissant patricien qui, peut-être, ne se serait pas montré ingrat. Il préféra payer la dette du cœur à Buchez, à l'homme pauvre, duquel il n'avait à attendre ni honneurs, ni fortune.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux, Cerise occupait un des premiers rangs parmi les collaborateurs de l'*Européen.* Il publia, dans ce journal, des articles remarquables sur la Phrénologie et sur

la Philosophie des Hindous. — En même temps, il travaillait à la *Revue médicale de Paris, journal de la médecine hippocratique,* qui luttait contre l'anatomisme broussaisien, comme l'*Européen* luttait contre le matérialisme. La même plume défendait la même cause contre les mêmes ennemis. — Toujours actif, et malgré les exigences d'une clientèle absorbante, Cerise trouva encore des instants pour écrire dans divers autres journaux, dans l'*Union médicale,* dans les *Annales médico-psychologiques* dont il fut, avec Buchez, le principal inspirateur; dans le *Journal des Débats,* auquel il adressa des articles de philosophie et de critique qui furent fort appréciés. La polémique au jour le jour, avec ses émotions et ses entraînements, ne déplaisait pas à Cerise, nature prime-sautière, qui s'était à la longue préparé des triomphes par une règle invariable et par des principes fermes.

Cerise aimait les sociétés savantes, non par caprice ou par vanité, mais par principe, si je puis m'exprimer ainsi. Il les regardait comme nécessaires à l'intérêt scientifique et à l'intérêt professionnel. Il contribua activement à la fondation de la société médicale du 1er arrondissement de Paris, et il fut l'un des promoteurs les plus ardents de la *Société médico-psychologique,* qui rend encore de si grands services à la physiologie et à la pathologie du système nerveux. Le 12 février 1838, la Société *médico-pratique* de Paris élut Cerise comme membre titulaire. Pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'au 23 octobre 1848, Cerise fit preuve, au sein de cette société, d'un grand savoir et d'une grande habileté de parole. Il prit notamment une part très-active à une discussion importante sur la *nature* du suicide. Cette question, soulevée par un des membres de la Société, eut un certain retentissement dans la science et devint l'occasion de diverses publications importantes. Lorsque Cerise, dominé par des occupations trop nombreuses, se trouva dans l'impossibilité d'assister régulièrement aux séances de la Société médico-pratique, il songea à se séparer d'elle; mais la Société le retint par les liens de l'honorariat.

En 1864, l'Académie de médecine de Paris nomma Cerise académicien libre. Dans un espace de temps assez court, il eut occasion

de faire des rapports d'un grand intérêt, et il prit la parole dans plusieurs discussions importantes. Entre autres discours, on peut citer celui qu'il prononça sur la question de l'aphasie.

Cerise, qui avait presque assisté à la révolution de 1830 et qui, dans tous les cas, en suivait attentivement les progrès, s'aperçut bien vite que cette révolution avait profondément modifié les conditions d'existence de la Société française. La famille médicale se trouvait plus menacée que les autres; Cerise comprit qu'elle devait se préparer à la défense, peut-être à la lutte, par l'association. Il s'appliqua donc à propager le principe de l'association par tous les moyens en son pouvoir; par l'organisation directe, par ses écrits, par sa parole, par sa bourse même. Il devint membre de l'*Association générale des médecins de France*, et il coopéra à la fondation de l'*Union médicale*, journal des intérêts professionnels. Il avait senti le besoin de grouper les faibles en un faisceau résistant. D'ailleurs, Cerise avait éprouvé des moments difficiles au début de sa carrière, et il se les rappelait. Aussi son âme s'ouvrait-elle généreusement aux plaintes faites par les confrères confiants qui venaient lui dévoiler leurs propres misères. L'esprit chrétien qui l'animait le rendait compatissant aux maux d'autrui.

Pour certains hommes, le problème de la vie est bien simple. Vivre honnêtement, mais vivre en paix et laisser faire. Pour les hommes au cœur élevé, la question est différente. L'honnêteté n'est que le devoir, et l'accomplissement du bien est une obligation impérieuse. Telle fut toujours la règle de conduite de Cerise. Aussi sa vie fut-elle un modèle de labeur et de dévouement.

« La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère? »

Cerise, de concert avec le docteur Caffe, l'un de ses dignes compatriotes, fonda l'Association de bienfaisance italienne (1864). Pendant plusieurs années, il en resta le président vénéré. En adoptant la France pour sa patrie, Cerise n'avait point oublié son pays natal. Les souffrances d'ailleurs sont filles de l'humanité; elles savent toucher les cœurs généreux.

Ici, je devrais parler de la charité inépuisable de Cerise, mais je

n'ose, craignant de blesser sa mémoire. Je demande seulement la permission de citer un trait, un seul : Buchez était réduit à un état de misère profonde. Quelques amis se réunirent pour lui assurer le pain de chaque jour. On chargea Buchez d'une certaine surveillance que l'on supposa avoir été établie par un testament. A ce faux titre de conseiller ou de tuteur on attribua des appointements de 100 francs par mois. Buchez touchait sa pension mensuelle chez un notaire. Un jour, cependant, un des donateurs se fatigua; mais Buchez ne s'en aperçut nullement. Le plus pauvre des donateurs, celui qui gagnait sa vie à la sueur de son front, Cerise, en un mot, continua la pension en la complétant.

Cerise ne fut pas seulement un homme de parole et de plume, ce fut aussi un homme d'action. L'institution des salles d'asile, comme toutes les institutions naissantes, pénétrait, avec peine, dans les habitudes des populations : mais l'esprit de charité est ingénieux et opiniâtre. On fit appel au dévouement des hommes de bonne volonté. Cerise accepta, avec empressement, le titre modeste de médecin d'une salle d'asile. Pour Cerise, l'emploi ne fut pas une sinécure. S'inspirant de l'idée chrétienne qui avait présidé à l'établissement de l'institution, il s'appliqua à lui donner son double caractère de charité et de prévoyance. Cela lui fournit l'occasion d'écrire un livre, d'un grand intérêt, intitulé : Le MÉDECIN DES SALLES D'ASILE, *manuel d'hygiène et d'éducation physique de l'enfance*. Un volume in-8°. — Paris, 1835.

Cerise sut se créer une clientèle nombreuse et choisie, parce qu'il avait en lui-même des qualités éminentes. Riche des dons du cœur, il sympathisait aux souffrances de ses malades, et il possédait le rare secret de se faire l'ami de chacun d'eux. La douceur de son regard et de sa parole, son aménité extrême, captivaient les souffrants et les attachaient à sa personne. A côté de ces qualités, on trouvait en Cerise une habileté réelle. Il fut grand médecin, parce qu'il fut grand artiste. La médecine n'est point une science exacte à la façon des mathématiques. Elle ne donne que des moyennes; par conséquent, elle laisse une large part à l'interprétation et à l'art proprement dit. Dans les sciences exactes, les principes sont tout, et le

savant ne doit rien mettre du sien. Dans les sciences médicales et dans d'autres analogues, tout est pour ainsi dire dans la valeur de l'homme. Le savoir est l'un des éléments nécessaires de la science, sans doute, mais il ne constitue pas le médecin. Sans la pratique et les habiletés de l'art, il n'y a pas de médecin vraiment digne de ce nom.

Cerise était d'une extrême simplicité. Allié à des familles puissantes, attaché par les liens de l'amitié à d'illustres personnages, il n'en parlait jamais. Les honneurs vinrent le chercher. Il fut chevalier de la Légion d'honneur, membre du Mérite civil de Savoie, chevalier des Saints Maurice et Lazare, chevalier de Sainte Anne de Russie et commandeur de la Couronne d'Italie. Il ne se parait d'aucun de ces insignes, pensant que le mérite personnel était le plus digne et le plus bel ornement de l'homme. Un certain jour, cependant, il promit, dans l'intimité de la famille, qu'il se revêtirait de ses insignes de commandeur lorsqu'il conduirait son bien-aimé fils à l'autel le jour du mariage. Le cruel destin en a ordonné autrement.

Cerise n'a jamais appartenu à la politique militante. Il n'a fait partie d'aucune société politique, secrète ou non. Il fut arrêté dans la nuit du 2 décembre 1851 ; mais cette arrestation de courte durée fut considérée comme une erreur. Elève et ami de Buchez, il professait et pratiquait un libéralisme avancé qui prenait pour base les principes de l'Évangile. Des hommes éminents avaient confiance en son jugement et ses lumières, et ils le consultaient dans les cas difficiles. Des mémoires posthumes nous apprendront peut-être un jour le rôle que Cerise à joué dans la libération de son pays natal.

Cerise est mort à Paris, le 5 octobre 1869, à l'âge de soixante-deux ans. Une péritonite avec perforation de l'intestin amena le coup fatal. Les douleurs physiques n'avaient nullement altéré la sérénité de l'âme. Il s'est éteint en paix, confessant, jusqu'à son dernier soupir, la foi de ses pères.

Une assistance nombreuse et recueillie l'a accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Six discours ont été prononcés sur la tombe. M. le docteur Félix Voisin a parlé au nom de l'Académie de Méde-

cine; M. le docteur Morel de Rouen, au nom de la Société Médico-Psychologique; M. Frédéric Thomas, au nom de la Société des Gens de Lettres dont Cerise faisait partie; M. le docteur Foissac, au nom de la Société de l'Union Médicale; M. Cerutti, consul général d'Italie, au nom de la Société Italienne de Bienfaisance; enfin, M. l'ingénieur Mutti, au nom de la Colonie Italienne. Aux éloges donnés, il n'y à rien a ajouter. Il suffit de rappeler le mot de Buchez : « Cerise avait une intelligence d'élite et un cœur d'or. » La vie entière de Cerise a confirmé l'opinion de Buchez.

La reconnaissance est rare envers les vivants, mais elle est plus rare lorsque les bienfaiteurs sont descendus dans la tombe. Les directeurs de l'asile de Bassens (Savoie), voulant en quelque sorte éterniser la mémoire de Cerise en témoignage des services qu'il avait rendu à cet asile, ont décidé que l'un des pavillons de l'établissement porterait le nom de Cerise.

La ville d'Aoste, dans laquelle est né l'ami dont nous regrettons la perte, a édifié une statue en marbre pour honorer la mémoire de l'un de ses plus dignes et plus nobles enfants.

CHAPITRE SECOND

I. — ÉTAT DES ESPRITS. LA PHILOSOPHIE RÉGNANTE.

L'œuvre scientifique de Cerise est simple et grande à la fois. Elle est simple pour l'indifférent qui n'envisage que les termes ; elle est grande, au contraire, si l'on considère l'œuvre en elle-même et surtout le moment où elle s'est produite.

Le gouvernement de la Restauration vient de finir. Louis-Philippe règne et les doctrinaires gouvernent. A la superficie, les choses semblent aller bien. Au fond, les âmes sont profondément troublées. L'esprit révolutionnaire, semblable à la tunique de Déjanire, enveloppe le trône lui-même de flammes secrètes qui ne tarderont pas à le dévorer. Mais la chute ne sera qu'un accident dont se désintéressent déjà les partis. Les visées de la Révolution portent plus haut et plus loin. Il ne s'agit plus de conquêtes politiques. Les anges déchus, rebuts du temps présent, s'attachent à la société elle-même, et la véritable révolution commence.

Le champ était prêt. Le VXII[e] siècle avait semé le doute et commencé la dissolution morale. La révolution de 1793 avait continué l'ébranlement. L'Empire, malgré ses efforts pour reconstituer l'autorité, n'avait pas rassuré les esprits. La Restauration, harcelée par les partisans des opinions opposées, avait tenté vainement de concilier le monde ancien avec le monde nouveau. Enfin la *meilleure des Républiques* siégeait sur le trône des barricades. Dans le fait accompli, comme on disait alors, n'était pas le plus grand mal.

Les doctrinaires, complices du trône, étaient les maîtres de la situation. Ils remplissaient les ministères, les académies, l'université, les chambres. Ils songèrent à consolider leur pouvoir.

Alors se produisit une situation étrange, qui n'était pas sans danger. Il se fit plus qu'une alliance entre les hommes d'État et la philosophie. Les philosophes étaient devenus eux-mêmes hommes d'État. Dans les mêmes mains se voyaient à la fois la doctrine et la puissance publique. Par la pente naturelle des choses, l'enseignement public devint un instrument de règne.

L'éclectisme fut proposé comme la règle des mœurs. Cette redoutable doctrine fut propagée par la parole et par la plume. Elle fut portée à la tribune de la chambre des députés par un des coryphées du parti qui déclara, dans l'exposé des motifs d'un projet de loi, que la *force intellectuelle* est le *premier élément de la force sociale*.

Les hommes de foi s'émurent. Avaient-ils tort? La Nation était-elle simplement menacée d'un danger? Que les plus indulgents se fassent juges et répondent.

L'Éclectisme est cette doctrine funeste qui, attribuant à l'homme le suprême jugement, conclut fatalement à la suprématie individuelle. L'éclectisme est la philosophie de l'égoïsme, ni plus, ni moins. Il proclame la supériorité de la Raison, et ne reconnaît pas d'autre principe de certitude morale.

Entre l'éclectisme et le matérialisme il n'y a aucune différence, si ce n'est dans le criterium. L'un ne reconnaît que la force *brutale*, l'autre ne reconnaît que la force *intellectuelle*. Lion ou renard, tous deux appellent le règne de la *force*.

Les mêmes principes conduisent aux mêmes fins. Le matérialisme veut l'asservissement des faibles par les forts. L'éclectisme réclame la domination des ignorants par les intelligents. Tous deux concluent à la suppression de la fraternité originelle « fondée sur « l'identité des besoins, des peines, des plaisirs et de tous les rap- « ports essentiels des hommes entre eux, sous toutes les latitudes. » Au fond, et en réalité, les deux systèmes reposent sur la même base, la légitime suprématie de la chair.

Les Éclectiques, à leur insu certainement, poussaient cette société dans l'abîme, mais ils l'y poussaient logiquement, fatalement, par la nature même de leurs principes.

La logique est impitoyable et conduit toutes choses à son véritable but.

On en était là. Le monde officiel vivait en paix; mais le volcan sur lequel on avait dansé, en janvier 1830, n'était pas éteint; il sommeillait, attendant le moment propice pour vomir ses scories. Dès cette époque, la société se trouvait dans la situation que Donoso-Cortez caractérisa plus tard par ces mots : « Grâce aux « idéologues révolutionnaires, nous voyons, de nos jours, ce fait « inouï d'un siècle qui marche à la *barbarie par les idées,* à la « civilisation par les armées!... »

L'écueil qui menaçait de faire sombrer le vaisseau de la civilisation était donc la barbarie par les idées. Le problème qui se dressait si formidable consistait, suivant la parole de Lucain, a donner au crime lui-même la consécration du droit :

Jusque datum sceleri.....

Portalis avait eu le pressentiment de ce danger. Il l'avait signalé dans quelques lignes prophétiques que je veux tirer textuellement d'un livre qu'il écrivit en 1797.

Quand une doctrine perverse se répand dans le monde par les voies souterraines, elle jette la corruption dans les mœurs et produit un grand mal : mais ce mal est réparable. Quand cette doctrine descend de la chaire et procède de l'enseignement officiel, le mal est incurable, parce que le mal est dans le remède même. « Alors, dit Portalis, une nation est sur le penchant de sa ruine; » elle ne peut supporter ni la liberté, ni la servitude, et on voit, » par l'histoire, qu'en pareil cas, un peuple, parvenu au plus haut » degré de civilisation, peut retomber dans la plus affreuse bar- » barie, s'il ne devient la proie d'un peuple conquérant et moins » corrompu, ou si, après des crises violentes et intérieures, il n'est » régénéré par un libérateur... » DE L'USAGE ET DE L'ABUS DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE *pendant le XVIII*e *siècle,* par *Jean-Étienne-Marie* PORTALIS. 2 vol. in-8°.

Quelques hommes eurent le sentiment des périls que courait le pays. Les malheurs d'aujourd'hui prouvent assez que ces périls

n'étaient point imaginaires. Nous avons vu notre malheureuse patrie près d'expirer dans les angoisses de la dernière agonie. Nous l'avons vue menacée de voir périr, entre ses mains, jusqu'aux ruines de la civilisation :

..... *Etiam periere ruinæ* (Juvénal).

Ils étaient en petit nombre, ces hommes clairvoyants dont je parle; mais le nombre ne les arrêta pas et ne les détourna nullement des résolutions viriles. Ils comprirent qu'il fallait attaquer l'ennemi dans ses propres retranchements et avec ses propres armes. La citadelle était la philosophie; les armes de l'ennemi étaient ses doctrines : on se mit à l'œuvre.

II. — LE NÉO-CATHOLICISME.

Les Néo-catholiques eurent la pensée de formuler un système complet de philosophie. Buchez fit un traité *ex-professo* sur la matière (1). Cerise résuma l'œuvre, d'abord dans plusieurs articles insérés dans le journal l'*Européen,* qui était en quelque sorte le Moniteur de la nouvelle secte, puis dans une *lettre* trop peu remarquée, adressée aux élèves de l'école de médecine de Paris.

Le Néo-catholicisme n'est point une doctrine nouvelle; c'est la doctrine de Jésus-Christ prise dans les Évangiles. Les nouveaux interprétateurs crurent pouvoir tirer de la doctrine même des conséquences qui avaient échappé aux Pères de l'Église.

Pour les docteurs du catholicisme, la loi morale est formulée et définitive. Pour arriver à l'accomplissement de son œuvre, il ne lui reste qu'à réaliser pratiquement la conquête et la possession des âmes.

Les Néo-catholiques affirment, au contraire, que le catholicisme

---

(1) *Traité complet de Philosophie au point de vue du Catholicisme et du progrès.* par P.-J.-B. Buchez. Trois vol. in-8°. Paris 1840.

est destiné à recevoir des révélations successives nouvelles. S'appuyant sur certains témoignages historiques, ils disent qu'à tosute les grandes époques sociales un Verbe nouveau a été envoyé, et qu'un but nouveau a été assigné à l'activité humaine. Les révélations qui se produisent ainsi, en se substituant les unes aux autres, ne se détruisent pas; elles se complètent réciproquement et accomplissent un progrès à chaque substitution. Le Verbe actuel est le *progrès* lui-même devant réaliser l'égalité et la fraternité universelles par l'exercice de la liberté.

Le Néo-catholicisme proclame, au nom et sous l'autorité du spiritualisme, la nécessité du dévouement et de l'abnégation personnelle, en opposition avec la doctrine de l'égoïsme et du culte de l'individu par lui-même.

Le catholicisme nouveau frappe de la même réprobation l'Eclectisme, qui prend le *moi* pour principe et pour but; le Scepticisme, qui nie le but social de l'homme; le Panthéisme matérialiste, qui proclame la réhabilitation de la matière et la sainteté des appétits charnels; le Panthéisme mystique, qui divinise la personnalité humaine; enfin, le Matérialisme grossier, qui supprime la liberté morale et la remplace par la liberté des instincts.

Le Néo-catholicisme embrasse toutes les questions qui se rattachent à la destinée de l'homme. On peut résumer en quelques phrases les principes généraux de la doctrine.

Les Néo-catholiques disent :

Dieu est esprit; le monde est matière.

L'esprit est activité et veut; la matière est passivité et obéit.

L'homme a été créé par Dieu.

L'homme a été formé de matière et animé par l'Esprit.

L'homme représente donc simultanément deux éléments.

L'élément matériel est aveugle et fatal, le principe immatériel est actif et libre.

Du principe immatériel dérive l'activité.

L'activité de l'homme a un but défini, l'utilité sociale.

L'homme a le devoir de consacrer son activité au service de l'humanité.

Pour l'accomplissement de sa fonction sociale et humanitaire, l'individu doit mettre sa liberté au service de la fraternité.

Grâce à l'activité spirituelle, l'organisme animal cesse d'être, chez l'homme, le principe et le but de son existence; il devient un instrument de l'esprit, qui a son principe en Dieu et son but dans l'humanité.

Du principe immatériel dérive encore le libre arbitre.

Le libre arbitre se manifeste dans le choix du bien et du mal.

Le choix entraîne la responsabilité morale.

La responsabilité a pour conséquence le mérite ou le démérite.

Pour se conduire dans la vie et pour remplir dignement le rôle que la Providence lui a assigné, l'homme a besoin d'une règle de conduite certaine et infaillible.

Cette règle se trouve dans la connaissance du bien et du mal.

Dans la connaissance du bien et du mal se trouve donc le principe de certitude, c'est-à-dire le criterium infaillible qui sert de guide à l'homme dans sa vie sociale.

Le principe de certitude n'est pas dans le témoignage des sens. impuissants à donner la loi des rapports ou la raison des choses. Il n'est pas dans la raison philosophique ni dans le sens commun, qui n'ont rien de fixe et varient selon les individus et selon les temps et les lieux. Il n'est pas dans l'autorité universelle du genre humain, autorité qui ne s'est jamais formulée, qui n'existe nulle part et qui d'ailleurs n'a aucune puissance pour s'imposer. Il n'est pas dans les conditions normales de laconscience, qui est le dépôt et non la source du principe. Il n'est pas dans les révélations du moi, qui auraient pour résultat d'élever à l'état d'autorité souveraine les conceptions de l'individu. Il n'est pas davantage dans les inspirations de l'intérêt, voire de l'intérêt bien entendu, qui ne prend conseil que de l'égoïsme.

Le principe de certitude, le criterium universel est dans la morale.

Tout acte qui a pour but et pour résultat le bien de l'humanité est conforme à la morale. Tout acte qui a pour but et pour résultat la satisfaction de l'individu au détriment du bien commun, est contraire à la morale.

Ainsi entendue, la morale constitue un criterium certain et infaillible qui commande la foi. Tous les hommes doivent s'y soumettre·

La doctrine nouvelle comprend une théorie générale de l'univers et une théorie de la constitution morale de l'homme. L'expérience prouve que les théories qui n'ont pu concilier la Cosmogonie et la Physiologie sont toutes successivement tombées dans l'oubli. Il y a donc utilité à mettre en harmonie la science de l'homme avec la science de l'univers.

Le Néo-catholicisme affirme la distinction substantielle de Dieu et du monde. Il affirme également la distinction substantielle du corps et de l'âme. De plus, il regarde ces deux dogmes comme solidaires.

III. — LE SPIRITUALISME.

Le Néo-catholicisme est essentiellement spiritualiste.

Le mot spiritualisme a donné lieu à des interprétatians erronées. Pour faire cesser toute équivoque, Cerise a pris soin d'en donner une définition exacte que je reproduis textuellement :

« Il ne suffit pas, pour être spiritualiste, d'affirmer une substance spirituelle, de proclamer l'existence de l'âme; car le Panthéisme adopte le même langage; et certes, personne ne soutiendra que le Panthéisme est la même chose que le Spiritualisme.

« Être spiritualiste, c'est avoir foi à la dualité, à l'activité *Dieu* et à la passivité *univers;* à l'activité *esprit* et à la passivité *organisme.*

« Être spiritualiste, c'est distinguer ce qui est *instrument* de ce qui est *puissance.*

« C'est reconnaître la liberté des actes de l'esprit et la fatalité des mouvements de la matière.

« C'est, en un mot, distinguer ce qui est la vie spiritualiste de ce qui est la vie animale et organique. » (*Exposé et examen critique du système phrénologique*, par L. Cerise. Un volume in-8°. Page 149.)

Les spiritualistes reconnaissent donc deux vies, ce qui ne veut pas dire deux âmes.

Ils distinguent la vie du corps de la vie de l'esprit.

En faisant cette distinction, ils veulent seulement dire qu'il existe dans l'homme deux éléments distincts, l'élément spirituel et l'élément corporel.

Chaque élément est régi par une force particulière. La vie gouverne l'élément matériel. L'âme a sous sa dépendance l'élément spirituel. De là, deux ordres de phénomènes qui obéissent à des lois particulières. Les lois qui régissent l'âme diffèrent des lois qui gouvernent le corps.

Le spiritualisme affirme deux substances dans l'homme. Il ne veut ni l'unité panthéiste, ni l'unité matérialiste.

Le Panthéisme affirme l'esprit et nie la matière. Le Matérialisme affirme la matière et nie l'esprit. Les deux systèmes sont également éloignés de la vérité.

Les deux opinions ont des représentants dans la science médicale, mais sous des noms différents. Le panthéisme médical se nomme *animisme*; le matérialisme a pris le nom d'*organicisme*.

En parlant du système phrénologique, nous dirons notre pensée sur l'organicisme. En ce moment, nous n'avons à parler que de l'animisme, au point de vue de la critique qui en a été faite par Cerise.

IV. — L'ANIMISME.

Les animistes disent : Il n'y a qu'une âme. L'âme qui pense est la même que l'âme qui vit. L'âme intelligente est à la fois principe de vie, de sensibilité et de raison. L'âme d'où émane l'activité morale qui constitue la personnalité humaine ne fait qu'un avec la force vitale. L'âme est la forme du corps, elle réalise l'organisme. Ame et vie sont une seule et même force, une seule et même substance.

Sur quoi se fondent les animistes pour proclamer l'unité de

force dans l'homme? Sur la nécessité de la vie pour la manifestation des facultés morales. « La vie, disent-ils, est nécessaire à la pensée. Donc la vie et la pensée sont identiques et ne font qu'un.» La vie est-elle nécessaire à la manifestation de l'intelligence? On ne le nie pas. Les morts ont perdu la faculté de manifester la pensée. Le principe est donc vrai : mais la conséquence qu'on en tire est absurde. Pour faire une montre, il faut un horloger. L'horloger est donc nécessaire pour la production de la montre. Si l'on applique, au cas particulier, le raisonnement des animistes, il faudra dire que la montre et l'horloger ne font qu'un. Celui qui tiendrait un pareil langage ne serait pas plus absurde que les animistes, puisqu'il emploierait le même raisonnement.

L'animisme ne date pas d'aujourd'hui. Saint Thomas, saint Augustin et d'autres Pères de l'Église, adoptant à ce sujet les opinions d'Aristote, se sont montrés les partisans de cette doctrine. Aristote lui-même avait été devancé dans cette voie par les philosophes hindous. On peut même affirmer que cette opinion n'a cessé de se produire depuis que la philosophie existe comme science. De nos jours, l'erreur a ses principaux représentants parmi les Allemands.

Ils croient, pour me servir de l'expression railleuse et un peu familière de Trousseau, que l'âme se charge *du pot-au-feu des organes*. Ils professent donc le principe de l'identité de la force vitale et de la force intellectuelle et morale, et ils affirment que la vie et l'âme ne sont qu'une seule et même force. Laissons cette opinion aux rêveurs d'Outre-Rhin, car elle est deux fois fausse. En fait, elle consacre une erreur biologique et une erreur psychologique.

« L'âme, dit Cerise, est exclusivement renfermée dans les limites de notre personnalité. » Elle est constituée par une force personnelle intelligente et libre. C'est par elle que nous sommes responsables de nos actions. L'âme n'est point transmissible par hérédité.

La vie est impersonnelle, inintelligente et sans liberté morale. Elle est « la force qui exécute, en nous, les plans de Dieu à notre insu et sans notre intervention. Les produits de cette force sont

étrangers à notre activité spirituelle... La vie est héréditaire. Elle se transmet au moyen des germes et porte, à travers les générations, non-seulement le type de la race, mais encore les éléments morbides, la goutte, la scrofule, la phthysie, le rhumatisme, etc.... La vie a sa source dans les ancêtres, l'âme a ses commencements dans l'individu... La vie préside aux opérations des plantes et à celles des animaux. Elle a, dans son domaine, l'instinct que l'on confond si souvent, et si mal à propos, avec les faits intellectuels, c'est-à-dire avec les œuvres de l'âme.

Deux forces ayant des qualités aussi différentes ne sauraient être confondues. Hippocrate, le père de la médecine, ne s'y était pas trompé ; il avait établi une distinction entre l'âme et la vie. Jamais cependant il n'a reconnu deux âmes, ni même deux espèces d'âmes, ainsi que le font les hindous, les aristotéliens, les écoles du moyen-âge, et celles de l'Allemagne moderne.

V. — LES QUATRE RÈGNES DE LA NATURE.

La Physiologie du jour, s'inspirant des idées de Bichat, proclame, avec cet illustre médecin, l'existence dans l'homme de deux vies, l'une que l'on désigne sous le nom de vie organique ou végétative, parce qu'elle nous est commune avec les végétaux ; l'autre, que l'on appelle vie de relation ou vie animale, parce qu'elle appartient en commun à l'homme et aux animaux.

Cette division est insuffisante et ne répond nullement à la constitution humaine.

Il existe dans l'homme des phénomènes d'activité et de liberté qui le séparent radicalement des animaux. L'homme est chargé d'une œuvre morale et sociale, pour l'accomplissement de laquelle la Providence lui a accordé, à l'exclusion des autres êtres, les dons de liberté morale et d'activité spontanée.

Ces dons particuliers constituent une troisième vie, que Cerise propose d'appeler la *vie humaine* ou la vie spirituelle, par opposition avec les autres vies désignées sous les noms de vie végétative et de vie animale.

En proposant une classification des diverses vies dont se compose l'être humain, Cerise n'a pas voulu, par là, reconnaître trois vies distinctes et absolument indépendantes, existant côte à côte, dans l'agrégat humain, comme trois fleurs d'espèces différentes, plantées dans un parterre. A cet égard, il s'est expliqué sans équivoque. « La vie de l'homme est une et indivisible. Les distinctions que nous faisons de vie spirituelle, de vie animale, de vie organique, sont des procédés de notre esprit, des conceptions nécessaires à la coordination méthodique des phénomènes physiologiques, mais elles n'existent point, dans la réalité, avec cette séparation qu'elles semblent exprimer. » Page 78.

Dans l'ordre des idées de Cerise, et « en raisonnant d'après la stricte règle de la philosophie empirique, qui admet comme ayant une existence spéciale tous les objets qu'on peut ramener expérimentalement à l'identité, nous sommes conduits à diviser en quatre règnes les êtres de la nature : »

Le règne *minéral* contient un principe : la matière.

Le règne *végétal* contient deux principes : la matière et le principe vital.

Le règne *animal* contient trois principes : la matière, la vie et l'instinct.

Le règne *humain* contient quatre principes : la matière, la vie, l'instinct et l'âme.

VI. — LE RÈGNE HUMAIN. — L'HOMME ET LES ANIMAUX.

Parmi les conclusions auxquelles sont arrivés les partisans des écoles matérialistes, il en est une qui mérite une mention particulière, je veux parler de l'assimilation de l'homme aux animaux.

Quand on attribue tout pouvoir aux organes, on est logiquement conduit à considérer l'homme comme un simple animal. L'homme a un cerveau et un estomac, mais la bête est pourvue des mêmes organes ; donc, dit le système, l'homme et la bête ont la même constitution, et par conséquent, les mêmes facultés.

On accorde, il est vrai, une certaine supériorité à l'homme, cet animal *sans plume*, comme disaient déjà les cyniques de l'antiquité ; mais cette supériorité si dédaigneusement et si parcimonieusement accordée à l'être humain ne dépendrait que d'une organisation plus développée et plus perfectionnée, et nullement d'une différence de nature.

Gall et l'école matérialiste, reconnaissent la supériorité intellectuelle de l'être humain, mais à la condition d'en faire le premier des animaux (*primus inter pares*). Gall avoue naïvement ne s'être décidé qu'avec peine à accorder à l'homme le premier rang dans l'échelle animale et à en faire *le roi de la création*. Je n'ai jamais pu savoir si cette attribution était fondée en fait, et par conséquent inspirée par la science, ou si elle avait été soufflée par le démon de la vanité, qui se réserve toujours un gîte dans quelque coin de notre pauvre humanité.

Cerise n'a cessé de s'élever contre l'assimilation entre l'homme et les animaux, assimilation radicalement fausse. Dans cent endroits de ses ouvrages, il trace et creuse le sillon qui sépare l'humanité de l'animalité.

Je dis contre le positivisme : l'homme est supérieur à l'animal. Je dis encore : l'homme diffère de l'animal.

Les animaux possèdent une certaine intelligence. Cela est indéniable. Sous ce rapport, ils occupent, dans la série des êtres vivants, une place intermédiaire entre la plante et l'homme. Ils sont au-dessus de la plante et au-dessous de l'homme.

Mais les animaux d'espèces différentes, et même les individus de la même espèce, ne possèdent pas la même dose d'intelligence. D'où il suit qu'il existe, dans la série animale, une échelle intellectuelle. Cette échelle commence à zéro, et s'élève progressivement sans atteindre jamais la hauteur de l'intelligence humaine.

De grandes obscurités entourent encore la question du degré d'intelligence des animaux. Aucun physiologiste n'a réalisé, avec succès, uue classification du règne animal basée sur le nombre et la puissance des facultés intellectuelles des animaux, et personne d'ailleurs n'a fourni la preuve d'une concordance entre les facultés

et l'appareil nerveux des animaux. Les tentatives faites dans cette voie, par les Phrénologistes, ont échoué misérablement.

Quand je parle de l'intelligence des animaux, je ne veux nullement parler de l'instinct. « L'instinct est une puissance aveugle, nécessaire, invariable » et personnelle.

L'instinct est en réalité une puissance merveilleuse. Buffon a dit : « Plus un animal semble montrer d'intelligence, plus il montre d'instinct. . . » Cette parole n'a pas été assez méditée par ceux qui ont tenté de mesurer les capacités des animaux.

C'est en vertu de l'instinct que les animaux accomplissent les travaux nécessaires à leur propre conservation et à celle de leurs petits. La prévision instinctive de l'animal ne va pas au-delà. L'araignée tisse sa toile pour prendre la mouche ; l'abeille construit sa cellule pour y déposer le miel dont elle se nourrira pendant l'hiver ; l'oiseau construit son nid pour y déposer sa couvée ; le rat donne plusieurs issues à son terrier pour se ménager une retraite ; en un mot, chaque animal pourvoit, dans l'ordre de ses moyens, aux nécessités de sa propre conservation.

Le travail de la bête est limité à ses besoins propres. La fauvette sait faire un nid de fauvette : elle ne sait pas faire un nid de corbeau. L'araignée qui fait des toiles si merveilleuses ne sait pas filer un cocon de ver à soie.

L'animal peut et sait se suffire, mais il est incapable de travailler volontairement au profit d'autres animaux. L'homme travaille pour l'homme. Il met son industrie au service de la société. L'animal ne connaît pas le dévouement.

Les animaux accomplissent leurs travaux sans calcul et sans intelligence. L'uniformité et la perfection même de ces travaux en sont la preuve la plus évidente. Le travail de l'homme se distingue, au contraire, par la variété et l'imperfection, parce qu'il est inspiré par les désirs de l'esprit, et exécuté avec le concours de l'intelligence et du libre arbitre. La brute, qui obéit aux impulsions inférieures, n'est pas capable de l'œuvre d'art la plus élémentaire. Elle travaille pour l'utile, mais jamais pour la grâce et l'ornement.

L'animal, guidé par une puissance aveugle, arrive d'emblée à

une perfection relative. Son œuvre ne laisse rien à désirer au point de vue de l'appropriation et de l'utilité personnelles. Si l'animal faisait intervenir son intelligence et un certain discernement dans la perpétration de ses travaux, il ferait, selon la circonstance, mieux ou pire. Au lieu de cela, il opère toujours de même. Les abeilles de tous les temps et de tous les pays construisent leurs cellules de la même façon. La cellule d'aujourd'hui est identique à celle de l'an passé ; elle sera semblable à celle de l'année suivante. Sous le double rapport de la perfection et de l'uniformité de l'œuvre, le règne végétal n'a rien à envier au règne animal. Tous deux obéissent à une puissance aveugle.

Les animaux sont incapables de travaux imparfaits ; ils ne peuvent ni faire mal, ni faire autrement qu'ils ne font. Ils peuvent le plus, c'est-à-dire la perfection relative, et ils ne peuvent pas le moins. Que dirait-on d'un marcheur capable de faire dix kilomètres, et qui ne serait pas capable de faire dix pas ?

L'animal travaille en vertu d'une loi fatale. L'aiguille d'une montre bien réglée fait le tour du cadran en douze heures, et ne peut pas faire autrement. De même, l'aiguille animale tourne d'une certaine façon et ne peut échapper à la loi qui la dirige aveuglément.

L'homme, au contraire, peut agir, par sa volonté, sur ses instincts, et dans une certaine limite, sur ses besoins. Il peut modérer les impulsions organiques qui l'animent, et les transformer au profit de l'œuvre sociale ; il peut résister à ces impulsions et même, dans des cas exceptionnels, les dominer absolument. L'homme peut se laisser mourir de faim. De saintes femmes ont préféré la mort au déshonneur. *Potius mori quam fœdari,* disent les chroniques.

L'instinct seul explique et la perfection du travail et l'impossibilité d'un travail défectueux, et l'incapacité d'un travail autre que celui désigné, à l'avance, par la nature.

Une circonstance ajoute encore au merveilleux du travail des animaux : ils travaillent sans avoir appris. L'oiseau vole, le poisson nage, le papillon trouve sa nourriture dans le calice des fleurs ; l'hirondelle quitte, en hiver, les pays froids, etc. Ni les uns ni les autres n'ont eu besoin d'aller à l'école pour apprendre ces choses.

Dans l'ordre des phénomènes intellectuels et moraux, les choses se passent autrement. L'homme qui peut le plus, peut le moins. Le travail de l'homme n'est jamais semblable à celui de son voisin, si ce n'est par l'effet d'une imitation volontaire et calculée. La volonté et le raisonnement ont une part nécessaire dans les œuvres humaines ; de là leur variabilité et leur imperfection. Enfin, l'homme reçoit l'enseignement qui développe ses aptitudes et permet la mise en œuvre de ses facultés.

L'opinion de ceux qui veulent assimiler l'homme aux animaux ne se fonde pas seulement sur un parti pris de dénigrement de l'espèce humaine ; elle trouve aussi sa source dans un vice de raisonnement qu'il est peut-être opportun de signaler.

En faisant intervenir la puissance intellectuelle dans les œuvres bestiales, nous obéissons, même à notre insu, à une pure et simple hypothèse. Nous supposons que l'animal raisonne, comme nous raisonnerions nous-mêmes en pareille occasion. Par exemple, l'homme qui voudrait faire une cellule entièrement semblable à celle de l'abeille, serait obligé de se procurer la matière première, de faire des instruments, de prendre des mesures, en un mot, il ferait appel à son intelligence pour arriver à ses fins. Nous partons de là pour croire que l'animal fait ce que nous ferions à sa place. Nous allons plus loin ; nous croyons que l'animal ne peut agir autrement. En cela nous négligeons les obligations du raisonnement. Nous affirmons ce qu'il faudrait prouver.

Nous disons, en France, dans la langue judiciaire, que nul ne peut être jugé que par ses pairs. J'applique l'axiome au cas présent, et je dis que la bête seule peut juger la bête. Il est absurde de vouloir apprécier les œuvres de l'animal, sans se mettre dans les conditions de l'animal lui-même. Négliger cette précaution, c'est vouloir se condamner volontairement à commettre des fautes inévitables. La première consiste à se faire juge, sans s'être, au préalable, dépouillé de ses propres facultés, pour descendre au niveau de la brute ; la seconde consiste à attribuer, de plein droit, à l'animal, les facultés humaines. On affirme au lieu de prouver. Quand nous contemplons une montre qui marque l'heure avec précision,

nous n'attribuons pas à cet instrument les facultés hu maines : pourquoi sommes-nous logiciens moins sévères quand nous nous occupons des animaux ?

Les juges du Moyen-âge condamnaient à être brulés en place publique, et par la main du bourreau, les cochons et autres animaux qui avaient commis de graves méfaits. Ces juges ignorants traitaient les animaux comme ils auraient traité des hommes coupables. Les Phrénologistes du temps passé et les Positivistes du temps présent commettent exactement la même faute, en attribuant aux animaux des facultés qui appartiennent à l'homme seul. Quand ces Positivistes se moquent des juges qui vivaient dans les temps d'ignorance, ils ont raison; mais la dérision retombe légitimement sur leurs têtes.

Les animaux appartenant aux degrés élevés de leur propre série possédent des facultés intellectuelles. On en trouve la preuve dans leur aptitude à recevoir ce qu'on appelle, avec une certaine complaisance, l'éducation animale. Apprendre ne peut se faire sans mémoire et sans le secours de plusieurs facultés; par conséquent, sans une certaine intervention de l'intelligence. Cela est incontestable.

On est parvenu à donner la mesure de l'intelligence des animaux et à en faire connaître l'étendue et la limite.

Sans entrer dans des détails qui seraient déplacés ici, qu'il me suffise d'affirmer, avec Cerise et Buchez, que les animaux peuvent associer une idée avec une sensation, mais qu'ils sont incapables d'associer deux idées proprement dites.

Ce qu'on appelle l'éducation de l'animal repose sur le principe de l'association de l'idée avec une sensation. Pour se convaincre de cette vérité, il ne suffit pas de considérer les résultats obtenus, il faut connaître les moyens à l'aide desquels on les obtient. Comment s'y prend-on pour transmettre à l'animal une notion quelconque ? On oblige l'animal à exécuter un mouvement, *un acte quelconque*, et, selon l'exécution ou la non-exécution, on donne une récompense ou une punition. On réitère la même manœuvre jusqu'à ce que l'habitude se soit formée. A ce moment, on obtient le résultat

voulu, sans employer ni la récompense ni la punition; la menace suffit. On dit alors que l'éducation est faite. La punition ou la récompense, c'est-à-dire les coups ou les caresses ne sont autre chose que des sensations associées à un acte déterminé. L'intelligence de l'animal s'élève jusqu'à cette association, mais pas au-delà. Telles sont les colonnes d'Hercule de la puissance intellectuelle de la bête.

L'homme, lui aussi, jouit du pouvoir d'associer une idée avec une sensation. A l'aide de cette opération il constate que le Soleil est lumineux, que le sucre est doux, que la neige est blanche, que le Rossignol chante, que la Rose possède un parfum. Dans cette opération même, qui, en réalité, est commune à l'homme et à l'animal, et qui, en apparence, semble identique dans les deux êtres, on trouve des différences fondamentales propres à augmenter la distance qui sépare psychologiquement l'être humain de la brute. En effet, l'homme qui combine une idée avec une sensation ne fait pas un simple rapprochement de l'adjectif avec le substantif; il compare, il juge, il affirme des rapports; il idéalise, en quelque sorte, la sensation; il l'associe logiquement avec l'idée. — Dans l'animal, les choses se passent autrement. Le chien qui donne la patte à son maître, obéit par crainte du fouet ou par l'espérance d'une caresse; mais il n'agit nullement en vertu des lois de la logique. L'homme fait volontairement, et en vertu de sa propre puissance intellectuelle, les opérations dont il s'agit. L'animal est incapable d'une telle spontanéité.

L'homme seul jouit de la faculté d'associer deux ou plusieurs idées et, par là, de s'élever aux abstractions. L'homme dit et comprend les expressions : gagner son pain, — adorer Dieu, — aimer sa mère. L'animal le plus intelligent ne comprendra jamais la formule la plus élémentaire des mathématiques : 1 et 1 font 2. Il ne pourra s'élever du connu à l'inconnu, du particulier au général, du simple au composé, et, comme disent les logiciens de profession, du concret à l'abstrait.

La différence de capacité entre l'homme et l'animal entraîne des différences dans les méthodes d'enseignement. L'animal et

l'homme enrichissent leur intelligence acte par acte, et par additions successives; mais les acquisitions de l'animal restent isolées; celles de l'homme sont seules fondées par la méditation. On apprend à l'enfant à s'instruire lui-même; l'animal n'est pas susceptible de recevoir cet enseignement, parce qu'il n'est pas capable d'abstraire, ni d'enchaîner des idées.

L'enseignement donné à l'animal perfectionne l'individu sans modifier la race. L'enseignement donné à l'homme se transmet de génération en génération, et augmente le fond commun de la richesse intellectuelle de l'humanité : la tradition conserve cette richesse et la propage d'âge en âge. L'animalité n'a aucune tradition. L'animal agit pour lui-même, dans la mesure de ses aptitudes et de ses besoins. Il agit aussi dans l'intérêt de ses petits, jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire. A ce moment, tout lien cesse. L'animal n'a donc ni lignée, ni parenté, au sens moral. Il n'en a pas et il ne peut pas en avoir, parce qu'il est dépourvu des facultés morales proprement dites.

La bête ne transmet à la bête que la chair et les fonctions qui en découlent. Les prétendus perfectionnements ne s'entretiennent que par l'enseignement continu.

Les modifications réalisées dans l'organisme lui-même ne sont que temporaires. Par l'entraînement, par les croisements, par le régime, etc., on obtient des modifications individuelles, mais jamais on ne crée des espèces nouvelles. Les modifications obtenues s'entretiennent par une action continue. Lorsque l'action artificielle disparaît, les individus font retour au type primitif. Sous ce rapport, les animaux sont dans la même condition que les plantes, ni plus, ni moins.

L'animal est donc inférieur à l'homme sous le rapport de l'étendue de l'intelligence et surtout sous le rapport de la qualité de cette intelligence; mais la grande ligne de démarcation entre l'animalité et l'humanité se trouve dans la liberté morale.

L'animal n'a ni liberté, ni responsabilité; il ne fait ni bien, ni mal, parce qu'il ignore le devoir; le Loup est aussi innocent que l'Agneau.

L'homme, au contraire, est libre ; il a la connaissance du bien et du mal ; il distingue le juste de l'injuste. « Il peut être coupable..... et c'est là sa grandeur. » Si l'homme était inacessible au vice, il n'aurait aucun mérite à pratiquer la vertu. S'il ne pouvait commettre le mal, il n'aurait aucun mérite à faire le bien. S'il n'avait le pouvoir d'abuser de sa liberté morale, il serait au même niveau que la brute ignorante.

L'animal est un être complet dans son sens. Il trouve en lui-même la satisfaction absolue et entière de ses besoins. Ses désirs ne vont pas au-delà de sa propre organisation. En toutes choses, l'animal obéit à des lois fixes et invariables. Sa valeur et son rôle sont limités aux attributs de la personnalité. « Il nous paraît très-probable, dit Buchez, que la virtualité de l'organisme constitue toute la vie et toutes les facultés des animaux. » *Traité de philosophie*, tome III, page 323.

L'homme est incomplet. Il ne peut accomplir sa destinée qu'en se soumettant à des lois dominées par le libre arbitre, et par conséquent, variables au point de vue de la conception et de la pratique individuelles. En effet, l'homme a le choix entre le bien et le mal ; il peut, à son gré, suivre l'un ou l'autre, à la différence de la bête qui ne peut s'écarter d'une direction imposée par la Providence. L'homme est incomplet parce qu'il a le sentiment d'une perfection infinie qui lui échappe sans cesse, et qui ne se trouve dans aucune de ses œuvres. « Exilé de la vérité, » selon l'expression d'Empédocle, l'être humain se sent entraîné vers un idéal qui se perd dans les mystères de l'inconnu. L'animal vit de la vie de la chair avec laquelle tout finit : l'homme vit à la fois de la vie de la chair et de la vie de l'âme. L'espérance qui encourage et console n'abandonne jamais le cœur humain.

Certains travaux de la brute commandent l'admiration des hommes. Cette admiration est légitime. Mais il est absurde d'en rapporter le mérite à la brute elle-même. Toute œuvre d'art fait penser à l'artiste : la *Descente de croix* nous rappelle Rubens, l'*Énéide* nous rappelle Virgile. A qui réservons-nous nos meilleurs suffrages ? Est-ce au pinceau ou à la plume ? est-ce à l'instrument

qui exécute ou à la main intelligente qui le dirige ? est-ce à l'œuvre ou à l'artiste ? Laissons nous émouvoir par les merveilleuses beautés de la nature, prodiguons notre admiration aux œuvres des animaux, soit; mais sachons remonter de la créature au créateur, et sachons incliner nos plus profonds respects devant le maître de toutes choses, devant cet Être-suprême qui, selon l'expression de l'Écriture, *disponit omnia suaviter*. SAP. VIII, 1.

VII. — LA SCIENCE DES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL.

L'homme est constitué par quatre éléments : la matière, le principe de vie, l'instinct, et l'âme. Ces quatre principes, considérés dans leur essence propre, se réduisent à deux : le corps et l'âme, ou, si l'on aime mieux, la matière et l'esprit.

Au point de vue de l'analyse physiologique, les distinctions sont nécessaires, et c'est uniquement dans l'intérêt de cette analyse que nous maintenons la distinction des quatre éléments.

Les principes divers constitutifs de l'homme sont pourvus d'attributs spéciaux. Ils peuvent manifester leur activité séparément ou simultanément. Dans ce dernier cas, ils combinent leur action réciproque de manière à concourir à un but commun, et à réaliser cet ensemble qui constitue un tout harmonieux.

L'action séparée ou combinée des divers éléments propres à l'homme constitue une certaine partie de la Biologie connue sous le nom de science des rapports du physique et du moral.

Pour Cerise, le *physique* est *l'ensemble des phénomènes organiques qui, n'étant point associés à une idée, se produisent à notre insu.*

Le *moral* est *l'ensemble des phénomènes organiques qui, étant associés à une idée, se trouvent, par conséquent, accessibles à la conscience.* L'idée est donc l'élément radical de la vie morale et intellectuelle.

L'organisme représente l'empire des causes matérielles. L'idée

représente l'empire des causes spirituelles. Par l'un, nous recevons les influences du monde physique ; par l'autre, nous subissons l'influence du monde moral.

La science des rapports du physique et du moral embrasse les lois de l'influence des organes sur les idées, et les lois de l'influence des idées sur les organes eux-mêmes.

Cerise attribue aux idées trois ordres d'influences. Elles agissent sur les facultés intellectuelles par l'enseignement ; elles concourent, dans une certaine mesure, au développement de divers organes pour la répétition d'actes déterminés qui produisent des phénomènes réitérés de circulation et de nutrition : enfin, elles sollicitent les phénomènes affectifs, les émotions viscérales.

L'organisme exerce sur les idées trois ordres d'influence : par la structure et les aptitudes propres du cerveau ; par les émotions obscures qui naissent, sans conscience, dans les profondeurs de l'organisme et réagissent sur les opérations de l'entendement ; par les besoins et les penchants.

Les opérations caractéristiques de l'homme se font au moyen d'un grand appareil qui pénètre tous les organes sans exception, et les anime d'une façon particulière. Cet appareil remarquable, un et multiple tout ensemble, est désigné sous le nom d'appareil nerveux. La partie de cet appareil plus particulièrement désignée sous le nom de ganglionnaire est un instrument de relation entre les idées et les penchants ou besoins de l'organisme.

Pour Cerise, l'organisme nerveux de l'homme se compose de *trois* grands systèmes ou appareils qui représentent les trois éléments fonctionnels de la vie morale et intellectuelle. Ce sont :

1° L'appareil *ganglionnaire viscéral,* représentant les besoins et les penchants, et constituant l'élément *affectif ;*

2° Les appareils des *sensations spéciales,* représentant les impressions produites sur les sens par les corps extérieurs, et constituant l'élément *sensorial ;*

3° L'appareil *psycho-cérébral,* représentant le domaine des idées, et constituant l'élément *intellectuel.*

Ces appareils sont mis en rapport entre eux et avec le système

locomoteur à l'aide d'un appareil central que Cerise appelle la *centralité meso-céphalo-rachidienne,* ou le centre *sensorio-moteur.*

Enfin, il existe encore l'appareil nerveux bi-latéral ou *sympathique,* qui semble destiné à établir des rapports consensuels entre les diverses parties de l'organisme.

En ce qui concerne particulièrement le centre meso-céphalo-rachidien, Cerise avoue loyalement ne pouvoir en préciser les limites et les conditions anatomiques. Mais cela importe peu. Toute fonction implique nécessairement un organe. En partant du principe absolu de la corrélation de l'organe et de la fonction, Cerise affirme l'existence anatomique du centre meso-céphalo-rachidien. En agissant ainsi, c'est-à-dire en remontant des actes physiologiques aux organes, Cerise imite les anciens, qui, distinguant d'une manière certaine les deux facultés de voir et d'entendre, leur attribuaient des organes centraux, particuliers, sans pouvoir toutefois démontrer anatomiquement l'existence pourtant bien réelle de ces organes centraux.

Au point de vue fonctionnel, physiologique par conséquent, l'homme présente trois séries d'opérations qui correspondent aux organes dont il vient d'être question. Ces opérations, en se combinant les unes avec les autres, se modifient réciproquement, et donnent naissance à des actes qui constituent l'individualité propre de l'homme, et lui assignent un rang particulier dans la création.

Les diverses opérations constitutives de la nature instinctive, intellectuelle et morale de l'homme sont désignées par le nom de phénomènes affectifs, sensoriaux et intellectuels.

Les phénomènes affectifs se manifestent par les *émotions;* les phénomènes sensoriaux, par les *impressions;* les phénomènes intellectuels, par les *idées*. Ces trois désignations comprennent la totalité des phénomènes qui constituent le fond humain.

Mais, dit Cerise, l'émotion, considérée en elle-même, ne présente aucun caractère intellectuel ni sensorial. L'enfant né sans cerveau prend le sein de sa mère. Dans ce cas, l'émotion ne peut être ni intellectuelle, ni sensoriale, attendu que les sens et l'intel-

ligence ne peuvent se manifester sans le concours du cerveau. Les émotions peuvent donc naître et se produire seules et sans le concours des sens et de l'intelligence.

L'impression, considérée en elle-même, ne présente aucun caractère affectif ou intellectuel. La vue d'un objet indifférent ne donne ni plaisir, ni peine; elle ne provoque aucun travail de l'esprit. L'homme fortement préoccupé, qui passe dans la rue, est insensible aux objets qui frappent ses yeux, aux sons qui frappent ses oreilles. L'impression reste dans le sens et ne pénètre pas jusqu'à la conscience. Mais cette même impression se transforme en sentiment ou en idée, selon qu'une émotion ou un travail de la pensée se mêlent à l'action de l'objet extérieur sur le sens. Le chant du *Ranz des vaches*, qui rappelle au Suisse la patrie absente, fait naître dans son âme un sentiment mélancolique. Lorsqu'une impression est assez forte pour solliciter l'attention, ou lorsque l'homme veut appliquer son attention à l'impression elle-même, au lieu de voir, il regarde; au lieu d'entendre, il écoute. L'impression fécondée par l'intervention de la puissance intellectuelle prend un autre caractère et un autre nom; elle passe à l'état de sensation.

L'idée, considérée en elle-même, ne présente aucun caractère affectif ni sensorial. Cela est de toute évidence. L'idée de caillou ne donne ni tristesse, ni chagrin; elle ne met en jeu ni l'un ni l'autre des cinq sens.

Si les émotions, les impressions et les idées restaient dans l'isolement, si chacune d'elles ne pouvait se manifester que dans la limite de sa propre virtualité, l'être humain ne pourrait remplir sa mission providentielle. Mais les facultés peuvent se combiner, et, par cette combinaison, elles produisent cette multiplicité infinie d'actes merveilleux qui composent la vie humaine.

L'émotion, en s'associant avec une idée ou avec une sensation, prend le caractère intellectuel ou sensorial. Le gourmand, qui recherche et invente des mets nouveaux pour satisfaire son appétit et sa friandise, associe l'émotion de la faim avec l'idée de jouissance. La vue d'un inconnu nous laisse indifférents, parce qu'elle ne provoque aucune émotion en nous. La vue d'une personne

aimée sollicite l'émotion et lui donne le caractère affectif et sentimental.

> « Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
> « Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue. »
>
> *Phèdre.* — Racine.

L'impression, en s'associant avec une émotion ou avec une idée, prend le caractère affectif ou intellectuel. Un fil de laine teint en rouge donne seulement l'impression d'une couleur. Le phénomène sensorial est alors isolé et réduit, comme on dit, à sa plus simple expression. Si l'intelligence intervient pour étudier, classer, ou simplement dénommer la couleur, le phénomène se complique, et l'impression prend le caractère intellectuel. Si l'objet qui frappe l'un des sens provoque des émotions agréables ou désagréables, l'impression devient affective. La vue d'un joli paysage nous réjouit. La vue du sang, qui lui rappelait son crime, empêchait Macbeth de dormir.

L'idée, en s'associant avec une émotion ou avec une sensation, prend le caractère affectif ou sensorial. L'enfant qui conjugue, à l'école, le verbe aimer, n'éprouve ni plaisir ni peine. Si la pensée de la mère s'associe avec la pensée d'aimer, il se forme dans l'âme de cet enfant un sentiment qui a sa double source dans l'émotion viscérale et dans l'idée.

Les émotions, les impressions et les idées, c'est-à-dire les trois éléments de la vie intellectuelle et morale, se combinent deux à deux, trois à trois pour former des associations fécondes, et donnent aux actes humains un cachet particulier qui les distingue entre tous.

VIII. — LA MÉTHODE PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE.

La méthode d'observations préconisée par Cerise a été désignée sous le nom de *psycho-physiologique.* Ce mot est suffisant pour faire connaître l'étendue et les assises du nouveau système de recherches physiologiques et pathologiques sur les rapports du phy-

sique et du moral ; mais il ne me semble pas caractériser nettement la méthode elle-même, considérée en tant qu'instrument de recherches. Sous ce rapport, je préférerais donner le qualificatif d'association à cette méthode, qui a pour but d'éclairer les phénomènes de l'ordre moral par les phénomènes de l'ordre physique, et réciproquement, en associant théoriquement ces phénomènes, comme ils sont associés, en fait, dans la constitution de l'homme.

Cette méthode d'association est, pour ainsi dire, la clef de tout. En effet, par elle s'expliquent clairement les phénomènes de la vie intellectuelle et morale ; sans elle tout n'est que confusion, obscurité et impuissance.

La loi d'association respecte d'une part l'unité humaine, et d'autre part la multiplicité des actes et des fonctions de l'homme. Par la combinaison des manifestations émanées des organes et du principe spirituel, elle explique la variété des fonctions et des facultés de l'homme. L'association s'applique donc à tous les phénomènes de la vie, et n'en laisse aucun dans l'ombre.

Les systématiques qui ont méconnu les lois de l'association, ou qui n'en ont pas tenu suffisamment compte, n'ont produit que des systèmes éphémères. Vainement leurs explications prenaient-elles pour base des faits vrais et positifs ; l'insuffisance du système se trahissait à chaque pas.

Les faux systèmes ont une utilité qu'on ne soupçonne guère. Il leur arrive quelquefois de mettre, par leur contraste, la vérité en lumière. Sans le savoir, ils rendent des services. On peut, sans s'y arrêter trop longtemps, citer des exemples récents. Ce sera d'ailleurs une façon de faire mieux apprécier la valeur des travaux de Cerise.

Cabanis et les sensualistes d'une part, Gall et les phrénologistes de l'autre, ont tenté de classer, en les caractérisant, les phénomènes qui constituent l'homme intellectuel et moral. Cabanis et ses adhérents transportent tout l'homme dans les viscères, c'est-à-dire dans les régions basses de l'organisme. Gall et ses disciples placent, au contraire, tout l'homme dans le cerveau, c'est-à-dire dans les régions élevées du corps. L'école sensualiste fait naître

toutes les impulsions du ventre et des instincts, et aussi des sensations. L'école phrénologiste attribue ces mêmes impulsions au cerveau. La première explique l'action cérébrale par les sympathies; l'organicisme, de son côté, explique l'action viscérale par ces mêmes sympathies dissimulées sous le nom de réactions. Par conséquent, ces deux écoles suppriment : l'une, l'action propre du cerveau et des idées, c'est-à-dire les virtualités psycho-cérébrales; l'autre, l'action propre des organes viscéraux, en d'autres termes, les virtualités viscérales.

Gall et Cabanis, regardant les opérations et les actes de l'homme comme le produit des organes, n'avaient nul besoin de faire intervenir un principe spirituel pour expliquer l'intelligence, la volonté et la liberté morale. Pour eux, le moral n'existe pas en réalité, puisque tout émane des organes. Les mêmes principes les conduisirent aux mêmes conclusions. L'erreur appelle l'erreur; c'est la loi de la logique.

Envisager dans l'homme le côté matériel seulement, c'est faire abstraction de la meilleure moitié de l'être humain. Les savants qui se placent à ce point de vue restreint peuvent acquérir certaines vérités partielles, mais ils sont incapables de s'élever à la connaissance de l'homme. Comment trouveraient-ils la loi générale, quand ils négligent l'un des éléments du problème? La logique n'a point encore engendré de tels prodiges.

Bacon a dit : « Celui qui n'aura pas mêlé, confondu et réduit tout ensemble, ne verra pas l'unité de la nature et n'en pourra rien interpréter... » (*Instauratio magna.*) La remarque de Bacon s'applique à l'étude de l'homme. Toute conception qui ne prend pas pour base les deux éléments constitutifs de l'être humain est condamnée d'avance à une stérilité relative. L'observateur qui s'abandonne à cette conception ne peut, ni pénétrer les faits particuliers, ni coordonner les faits généraux. La pensée de *tout mêler ensemble,* c'est-à-dire de tenir compte des éléments divers dont se compose l'homme, a constamment inspiré Cerise. Après avoir approfondi les détails, il s'est élevé aux lois générales. Le grand résultat de ses recherches a été précisément d'embrasser l'homme

dans son ensemble et de faire la part légitime à chaque chose, aux organes et aux fonctions, à la matière et au principe spirituel. Interprête fidèle de l'homme, au sens indiqué par Bacon, Cerise procédant par l'analyse, a été conduit au spiritualisme, c'est-à-dire à la connaissance des deux éléments qui composent et caractérisent l'être humain.

Après avoir fait connaître les principes généraux et les méthodes qui ont servi de base aux recherches de Cerise, nous allons examiner successivement les œuvres diverses sorties de sa plume.

IX. — GALL ET LA PHRÉNOLOGIE.

Le premier travail qui doit fixer notre attention est l'*Examen critique* du système phrénologique. Cette œuvre n'est pas seulement l'exposé critique d'un système ; c'est aussi, et par-dessus tout, une œuvre de doctrine, une véritable profession de foi.

Vers la fin du siècle dernier, existait, au-delà du Rhin, un homme adroit qui devait acquérir quelque notoriété, en se faisant le promoteur d'un système philosophique, qui prit plus tard le nom de *Phrénologie*.

Gall, disait-on, avait obtenu des triomphes auprès des universités allemandes, mais ces triomphes ne donnaient pas la renommée. Il comprit que le baptême français était nécessaire à son système. Gall vint donc en France et tenta loyalement la fortune en s'adressant au public et aux corps savants. La tentative ne fut pas heureuse. La popularité, qui est le signe de vitalité des bonnes doctrines, échappa au système phrénologique. Il y avait des juges à Paris.

Le public, qui ne cherche pas les finesses, ne vit dans le système nouveau qu'une certaine façon de dire la bonne aventure. Le jugement était sévère : il était vrai.

Gall présenta aux sociétés savantes, non pas sa carte cranioscopique, mais dés travaux d'anatomie. Il comptait que des études faites, le scalpel à la main, serviraient de passeport au système des

bosses crâniennes. Vaine espérance ! un rapport de Cuvier à l'Académie des sciences réduisit à leur juste valeur les travaux anatomiques de Gall.

Plus tard, les questions psychologiques, mêlées à la Crânioscopie, eurent l'avantage de fixer l'attention de quelques savants. Ce fut un tardif et médiocre succès, auquel les circonstances eurent la plus grande part. L'éclectisme cherchait à reconstruire l'édifice philosophique. Doctrine impuissante, cet éclectisme faisait appel à tous les systèmes et les conviait à se produire. Le moment semblait propice ; les phrénologistes le comprirent.

Quelques élèves se groupèrent et tentèrent de faire école. On eut des livres, des cours, un musée, un journal. Un jouteur puissant se jeta dans l'arène. L'auteur du *Traité de l'Irritation et de la folie*, Broussais, abandonna les idées de Cabanis pour celles de Gall, s'en déclara le partisan, et ouvrit une chaire pour l'enseignement des opinions phrénologiques. Rien n'y fit. Broussais, malgré sa grande réputation, malgré son grand talent de parole et son incontestable aptitude à populariser les doctrines les plus abstraites, Broussais, dis-je, échoua comme les plus vulgaires phrénologistes ; et cela devait être. Le mal est éternel, mais la doctrine du mal n'a que des triomphes passagers et éphémères.

La critique survint et le système s'évanouit : on le vit fondre comme la neige fond au soleil. Aujourd'hui la Phrénologie n'est plus guère qu'un souvenir conservé, comme on conserve les hochets de l'enfance, par de rares et discrets disciples dont la jeunesse inexpérimentée a été jadis séduite par les élucubrations de Gall. Je me garderais donc de tirer le système du juste oubli dans lequel il est tombé, si je n'avais un devoir de justice à remplir. Ce devoir consiste à montrer la part prise par Cerise dans le combat qui s'est terminé par la défaite de la Phrénologie.

Gall et ses adhérents prétendirent fonder un système complet de la constitution de l'homme et des lois qui président à sa destinée. Ils donnèrent une formule générale de l'activité humaine et proclamèrent, comme leur étant propre, une méthode nouvelle de recherches ; ils donnèrent aussi une théorie particulière des facultés

de l'homme. Enfin, ils élevèrent la prétention de gouverner le monde par l'éducation, par les lois, par la morale découlant de leurs principes.

A ces quatre points ne se borne pas le système, mais à ces quatre points fondamentaux se borna la critique de Cerise. Il démontra que le principe général était faux, que la méthode de recherches et d'observations était fausse, que la doctrine psychologique était remplie d'erreurs et fausse comme le reste. De tout cela naissait une conclusion nécessaire, je veux dire la réduction à néant de l'édifice élevé par Gall, Spurzheim et compagnie.

La Phrénologie proclame que l'activité propre des organes est la source des opérations morales et intellectuelles de l'homme. C'est la théorie matérialiste, tout simplement. « *Toute détermination* « *humaine*, dit Spurzheim, *procède directement de l'action des* « *organes cérébraux.* » Cette phrase, citée presque textuellement, ferme la porte à toute équivoque, et ne laisse pas la moindre place au doute. Au surplus, les citations seraient faciles.

Si l'affirmation de la Phrénologie est vraie, dit Cerise, l'organisme humain est à la fois actif et passif, il est à la fois régulateur et instrument; en d'autres termes, il présente des phénomènes et des qualités contraires. Si cette affirmation est vraie, l'organisme humain, semblable à un navire sans gouvernail et sans boussole, a perdu toute direction volontaire, puisque l'organe ne donne que des impulsions aveugles et fatales. *Quod in corpore est fatum* (Leibnitz). L'homme, dépouillé de son plus bel apanage, est donc, d'après le système, livré à l'empire de la chair, qui exclut la liberté morale.

De semblables doctrines rendent la critique facile. Le bon sens, la Physiologie et la Morale protestent également contre de telles énormités.

La Phrénologie ne se contente pas d'attribuer une activité propre à l'organisme pris en bloc, elle affirme que chaque organe, considéré séparément, est pourvu d'aptitudes spéciales et qu'il possède également le don d'activité spontanée. A entendre le système, le cerveau serait une réunion d'organes distincts, chargés, chacun

séparément, de fonctions particulières et distinctes les unes des autres, et chaque organe aurait, en lui-même, les qualités requises pour se mettre en jeu et produire ses effets. A cause de cette double attribution aux organes le système a été accusé de matérialisme. Il faut distinguer.

On n'est pas matérialiste parce qu'on dit que les divers organes du corps humain sont chargés de fonctions particulières. On peut dire que le foie secrète la bile, que la glande lacrymale secrète les larmes, sans être matérialiste. Quand les Phrénologistes cherchent à démontrer que le cerveau est composé d'organes distincts, et qu'ils attribuent à ces organes des fonctions distinctes, ils ne font point profession de matérialisme. Sous ce rapport, la Phrénologie s'est victorieusement justifiée de toutes les accusations portées contre elle. Je me plais à lui rendre cette justice.

Mais quand le système nie l'existence d'un principe spirituel dans l'homme, quand il affirme que les organes peuvent se suffire et agir par eux-mêmes, quand il dit que la chair a la toute-puissance et règle tout, à l'exclusion de l'âme, le système, dis-je, se range carrément sous l'étendard du matérialisme. A cet égard, nulle illusion n'est possible, et les fausses déclarations, pas plus que les sophismes les plus habiles, ne peuvent donner le change sur les idées qui animaient les promoteurs de la doctrine. — Oui, la Phrénologie est un système matérialiste, rien de plus, rien de moins.

La fameuse méthode d'investigation proclamée comme nouvelle par la Phrénologie, consiste à « *reconnaître les différentes dispo-* « *sitions et inclinations, par les protubérances et les dépressions* « *qui se trouvent sur la tête...* » (Gall.) Pour se faire plus facilement adopter par les masses, la méthode s'est entourée d'un certain cortége scientifique. Ainsi ornée, elle a un certain aspect, et rappelle le « Geai paré des plumes du Paon », mais dépouillée de ses atours, elle se réduit à un squelette qui ne supporte pas une discussion approfondie.

Celui qui croirait Gall sur parole, s'imaginerait que la Phrénologie ne s'appuie que sur des faits palpables, fournis par l'obser-

vation directe et par l'expérience. En effet, les protubérances, c'est-à-dire les petites saillies qui existent à la surface du crâne sont matière; elles ont les trois dimensions géométriques; elles sont visibles à l'œil et accessibles au toucher; en un mot, elles semblent, par leurs qualités, se confondre avec les corps qui sont du domaine de la physique. De là on tire la conclusion que la méthode de recherches propre à l'étude de la matière morte est également applicable aux bosses crâniennes. La Phrénologie ne craint pas d'affirmer qu'en effet sa méthode de recherches est véritablement une méthode d'observation, et que les conclusions formulées par elle ne sont que des conséquences logiquement tirées des faits fournis par l'expérience.

En toutes ces affirmations, il n'y a rien de vrai. Gall lui-même, le père de la doctrine, affirme que toute faculté *suppose* un organe cérébral. Or, supposer, c'est bâtir une hypothèse. Bâtir des hypothèses, c'est sortir de l'observation et de l'expérience.

Je vais plus loin. On peut contester à Gall la légitimité de sa propre hypothèse. En effet, il ne suffit pas, pour expliquer une première supposition, de s'appuyer sur des suppositions subséquentes. Agir ainsi, c'est renouveler l'œuvre ridicule des Titans, c'est entasser Pélion sur Ossa pour escalader le ciel de la logique. Une hypothèse n'est vraiment admissible qu'à la condition de partir d'un fait certain. Or, Gall et les Phrénologistes partent d'un fait faux. Ils donnent le titre de faculté à des opérations complexes qui ne peuvent avoir un siége unique, ni dans le cerveau, ni ailleurs. Supposer l'existence d'un organe cérébral unique pour expliquer ces opérations complexes et multiples, décorées indûment du titre de facultés, c'est procéder par une série de suppositions inadmissibles, et agir contrairement à la logique.

Vainement objecte-t-on que des recherches tentées dans l'intention de vérifier certaines hypothèses ont parfois été l'occasion de découvertes utiles à la science : le procédé par lui-même est mauvais et condamnable. La saine logique veut que l'on parte des faits pour s'élever à la connaissance des lois. C'est la seule manière sûre de servir la science et de coopérer à son avancement. La Phré-

nologie a-t-elle obéi aux prescriptions de la logique? Elle a précisément fait le contraire, car elle repose sur une série d'hypothèses qui attendent encore le contrôle de l'expérience.

La phrénologie affirme, mais elle affirme sans preuves : 1° que *le cerveau est la source de toute perception, le siége de tout instinct, de tout penchant, de toute force morale et intellectuelle* (Gall); —2° que les facultés et les penchants ont leur siége dans des parties du cerveau distinctes et indépendantes; — 3° que la conformation du crâne est déterminée par la conformation du cerveau lui-même; — 4° que le développement des facultés est corrélatif du développement des organes; — 5° et, par conséquent, qu'il est possible d'arriver à la connaissance des facultés par les organes eux-mêmes, c'est-à-dire par l'étude des saillies de la surface du crâne. Telles sont les suppositions principales qui servent de fondement à la méthode. Je n'ai pas à les énumérer toutes. Celles qui viennent d'être dites suffisent pour faire connaître l'esprit qui domine à la fois la méthode et la doctrine elle-même.

Autant de suppositions, autant d'erreurs.

Le cerveau est organe, c'est-à-dire instrument. Il est nécessaire à la manifestation de la pensée, cela est incontestable, mais il n'en est nullement la *source*, ainsi que dit Gall. Le cerveau n'engendre pas plus la pensée, que l'œil n'engendre la vision, pas plus que les muscles n'engendrent le mouvement.

Les instincts et les penchants *ne peuvent pas* avoir un siége unique. Actes complexes, ils procèdent de diverses sources et se manifestent à l'aide de divers organes.

L'émotion, qui est la racine principale des instincts et des penchants, a son siége exclusif dans l'appareil ganglio-viscéral. Mais cette émotion s'humanise, en quelque sorte, et revêt un cachet propre à l'espèce humaine en se combinant avec certaine idée. Or, l'idée a pour organe le cerveau exclusivement. Les instincts, étudiés dans l'homme sain, ne peuvent se manifester sans le concours synergique du cerveau et de l'appareil ganglio-viscéral.

Les facultés, les véritables facultés, entendons-nous bien, ont-elles un siége unique ? Chacune d'elles est-elle pourvue d'un organe

particulier ? Nul ne le sait, pas même les Phrénologistes. Les philosophes et les anatomistes ont mis la question à l'étude. Malgré les efforts communs, la solution n'est pas trouvée. On ne sait pas avec certitude si le cerveau, proprement dit, est un agrégat d'organes absolument distincts et séparés, et l'on sait encore moins si chaque organe est chargé d'une fonction distincte et spéciale.

Les Phrénologistes, s'inspirant de fausses analogies, ont assimilé les facultés aux sensations. De ce que l'œil suffit à la vision, l'oreille à l'audition, ils concluent que toutes les facultés ont des organes distincts et séparés dans le cerveau. Or, c'était précisément ce qu'il fallait démontrer.

Les Phrénologistes affirment et les ignorants croient; mais cela n'avance pas beaucoup la science. Aussi les partisans du système promettent-ils de fournir les preuves nécessaires *quand la science aura fait des progrès*. Ils attribuent leur impuissance actuelle, non à leur principe, mais à l'insuffisance du moyen d'investigation. En attendant, ils montrent, à la surface du crâne, une série de petites bosses qui sont sensées servir de logement à de prétendues facultés. Cet entassement de suppositions sur suppositions rappelle involontairement à la mémoire ce passage de l'*Énéide travesti* des frères Perrault :

Tout près de l'*ombre* d'un rocher,
J'aperçus l'*ombre* d'un cocher
Qui, tenant l'*ombre* d'une brosse,
En frottait l'*ombre* d'un carrosse.

En ce qui concerne le développement corrélatif du cerveau et du crâne, on a le droit d'affirmer, contre la Phrénologie, que la surface du crâne ne reproduit pas fidèlement la disposition extérieure du cerveau. Cette reproduction est impossible, parce qu'une portion notable des hémisphères cérébraux n'est point en rapport avec la boîte crânienne.

Si les circonvolutions cérébrales sont les organes des facultés, toutes les circonvolutions doivent remplir un rôle dans les manifestations intellectuelles. Les mêmes prérogatives doivent être attribuées aux circonvolutions de la surface et à celles de la base

du cerveau. Or, la base du cerveau est absolument inaccessible à l'observation extérieure. Les deux surfaces intra-hémisphériques sont dans le même cas. Puisque la moitié au moins de la surface du cerveau n'est pas en rapport avec la partie du crâne accessible à nos moyens d'observation, il ne faut donc plus parler de la possibilité de connaître les facultés de l'homme par l'inspection de la surface du crâne. Il ne faut plus en parler, à moins que Dieu, dans sa suprême bonté, n'ait jugé utile de semer les facultés à la surface externe du cerveau, uniquement pour faire plaisir à MM. les Phrénologistes.

Le système placé en face de ces impossibilités flagrantes ne se regarde pas comme battu. Il conteste, en s'appuyant sur l'imperfection des instruments de recherche, et la discussion reste ouverte pour les gens qui se contentent de peu. Ne troublons pas la foi des naïfs.

Il y a un point cependant qui ne manque pas d'importance et qui est entièrement acquis au débat, de l'aveu et du consentement des Phrénologistes. Je veux parler du rapport qui existe entre le développement et l'activité de l'organe. Les Phrénologistes affirment, en thèse générale, que la fonction est plus intense et plus développée quand l'organe lui-même est volumineux et bien nourri; mais ils reconnaissent que cette loi n'est ni universelle, ni absolue, et ils ajoutent que, dans certains cas, elle peut être intervertie.

Pour mon compte, je ne sais qu'un médiocre gré aux Phrénologistes de cet aveu qui ruine radicalement leur système. Il est difficile de nier l'évidence. Les hommes qui ont de grandes jambes sont-ils meilleurs marcheurs que les hommes à taille peu élevée ? La faculté de digérer se mesure-t-elle à la capacité de l'estomac ? La vision est-elle plus développée chez les personnes qui ont le globe oculaire volumineux? Non, sans doute.

De ces observations il résulte qu'il n'existe pas de concordance nécessaire et forcée entre le développement d'un organe et la fonction qu'il remplit dans l'organisme ; qu'un organe peut être petit et la fonction développée, ou, au contraire, que la fonction peut être à l'état rudimentaire, quand l'organe a acquis une grande ampleur. Ces remarques s'appliquent à tous les organes.

Le cerveau n'échappe pas à la loi commune. Des hommes éminemment intelligents ont une tête petite ; des hommes fort au-dessous de la moyenne, sous le rapport de l'intelligence, ont le crâne très développé. La Fontaine, qui les connaissait, les a caractérisés en quelques mots :

Belle tête, dit-il, mais de cervelle point.

Le défaut de concordance entre l'activité fonctionnelle et le développement organique est un fait incontesté et incontestable. Devant ce fait échoue misérablement cette méthode orgueilleuse qui devait remuer le monde et lui imposer ses lois. Adieu donc les beaux rêves de la Phrénologie. Système et méthode se brisent contre *l'impossible.*

La Phrénologie n'a donc pas été heureuse dans la tentative faite pour arriver à la connaissance de l'homme intérieur par l'observation de l'homme extérieur. Des obstacles insurmontables empêchent de remonter des organes aux fonctions. La Crânioscopie est logiquement et scientifiquement impossible.

Le système a d'autres prétentions. Il croit avoir donné une définition et une classification nouvelles des facultés humaines. Il pense même avoir contribué à l'avancement de la Psychologie, et, sous ce rapport, il se vante d'avoir rendu un grand service à l'humanité. La prétention n'est pas mince ; est-elle légitime? Les succès ont-ils couronné ses efforts dans cette autre voie ? C'est ce qu'il s'agit d'examiner en ce moment.

La théorie de l'activité humaine tient naturellement la place principale dans l'étude de l'homme, parce que, de cette théorie, découlent les conséquences pratiques les plus importantes. Il est donc nécessaire d'examiner les théories et les classifications données par la Phrénologie comme le dernier mot de la science. Quelques explications préliminaires sont indispensables pour servir de terme de comparaison, et pour faciliter l'intelligence des théories phrénologiques.

La Psychologie des écoles regarde comme *facultés* les manifestations de l'esprit humain qui présentent le triple caractère de

primordialité, d'irréductibilité, et de liberté. La faculté est cause, c'est-à-dire, première ; elle est indécomposable, c'est-à-dire élémentaire ; enfin, elle s'exerce au nom et en vertu du libre arbitre.

Les actes humains procèdent de deux sources : distinctes de la chair et de l'esprit. Les premiers se produisent en vertu d'une loi fatale et irrésistible. Exemple : on a faim. On n'est pas libre de ne pas avoir faim. Les seconds s'accomplissent en vertu du libre arbitre. Exemple : on pense à son enfance ; on est libre de penser à autre chose.

Les œuvres de la chair diffèrent donc essentiellement des œuvres de l'esprit. Les premières constituent les virtualités physiologiques, et sont désignées sous le nom de fonctions ; les autres constituent les virtualités psychologiques, et méritent seules le nom de facultés. Cette distinction avait été depuis longtemps établie par les philosophes. Jouffroy la consacra formellement dans son mémoire sur la *légitimité de la distinction de la physiologie et de la psychologie.*

La Phrénologie entend les choses autrement. Pour elle, organes et facultés sont synonymes et se confondent. Toutes les manifestations humaines, procédant d'une seule et même origine, doivent donc être de même nature. Ne tenant compte que de l'état organique, elle devait méconnaître, comme elle les méconnaît en réalité, les véritables facultés, c'est-à-dire la libre manifestation de l'âme. Or, comme elle nie l'existence de l'âme, elle ne peut en faire découler les facultés qui en sont les attributs.

En suivant cette voie, la Phrénologie est conséquente avec ses principes. Mais l'erreur suit le système dans tous ses développements. Nier l'existence de l'âme, comme le fait la Phrénologie, c'est, d'un trait de plume, rayer la Psychologie du rang des sciences humaines. La Phrénologie se fait, à cet égard, de singulières illusions. Parce qu'un beau jour elle s'est amusée à éliminer du problème psychologique, le principal facteur, c'est-à-dire le principe spirituel qui domine l'homme, elle croit avoir conquis une grande vérité. Elle a proscrit le mot, mais la proscription n'a pas entraîné la suppression de la chose. Il ne suffit pas de fermer les yeux pour supprimer la lumière du soleil. Nier, n'est ni discuter, ni prouver.

La Phrénologie, précédée d'ailleurs dans cette voie par l'école écossaise, pose donc en principe : que toutes les manifestations humaines sont des *facultés*. Sous cette rubrique, elle englobe confusément les Besoins, les Penchants, les Instincts, les Inclinations, les Aptitudes, les Actes moraux, les Impressions, les Sensatinns, les Sentiments, en un mot, toutes les forces de l'Organisme.

Et cependant la liste est restée incomplète. Par l'effet d'une contradiction incompréhensible, la Phrénologie refuse d'admettre dans son catalogue l'Attention, la Mémoire, etc., ces facultés plus vieilles que la philosophie elle-mème, puisqu'elles appartiennent à la nature de l'homme. Les Romains donnaient place, dans leurs temples, aux idoles des peuples qu'ils avaient vaincus. Moins généreux ou moins habiles, les Phrénologistes fermèrent, aux facultés véritables, la porte de leur Panthéon psychologique, qu'ils avaient rempli de faux dieux, c'est-à-dire de fausses facultés.

Par quelle aberration ces facultés furent-elles exclues, par la Phrénologie, du pèle-mêle égalitaire des manifestations physiologiques ? Cela arriva tout naturellement. La Phrénologie, qui ne pouvait se passer de ces facultés, les mit en réserve, les masquant, aux yeux du vulgaire, sous le nom d'attributs généraux.

Retrancher une faculté d'un catalogue n'est pas chose difficile ; rayer une faculté du nombre des opérations naturelles, est une autre affaire. La Phrénologie, prévoyant qu'elle ne pourrait résoudre le problème par voie de simple élimination, imagina un subterfuge à l'aide duquel elle essaya de tourner la difficulté. Elle découronna les véritables facultés de leur titre et de leurs fonctions, et les transforma en servantes des manifestations physiologiques auxquelles elle réserve le nom de facultés. Elle qualifia d'*attributs généraux* les facultés connues sous les noms d'*Attention*, de *Mémoire*, d'*Imagination*, de *Jugement*, de *Perception*. Enfin, elle déclara que ces attributs faisaient partie intégrante de toutes les facultés, ce qui veut dire, au sens phrénologique, de toutes les manifestations vitales.

La Phrénologie alla plus loin. Elle proclama que les manifestations humaines jouissent toutes, au même titre, d'une même apti-

tude pour le *plaisir* et la *douleur*, pour le *désir* et la *passion*. Par ceprocédé, elle augmente de quatre la liste des attributs généraux.

Ces retranchements et additions sont-ils fondés? L'observation des faits répond négativement. On sait que les facultés intellectuelles ne sont susceptibles ni de peine ni de plaisir. On sait pareillement que les manifestations instinctives et sentimentales sont dépourvues de jugement, de perception, en un mot, des divers attributs généraux.

Les exemples à l'appui sont communs. Faire acte de mémoire, en récitant, dans une langue que l'on ne comprend pas, un morceau quelconque, ne donne ni plaisir ni peine. Les Instincts et les Émotions diverses s'accompagnent, au contraire, d'un certain mouvement intérieur qui constitue le plaisir ou la peine. Satisfaire la faim donne une sensation agréable; recevoir une bonne nouvelle fait battre agréablement le cœur. Par contre, ces mêmes instincts sont dépourvus d'attention, de mémoire, de jugement, etc. La faim ne connaît ni ne discute l'aliment; la peur, qui trouble si profondément l'organisme, se produit quelquefois sans cause appréciable, sans raison connue, et quelque fois contre le raisonnement et la volonté la plus énergique. Il y a donc une grande différence, au point de vue du plaisir et de la peine, entre les facultés intellectuelles proprement dites et les mouvements intérieurs qui constituent les Émotions et les Instincts.

En mélangeant les attributs et les appliquant à tort et à travers, la Phrénologie jette dans l'étude psychologique de l'homme une confusion déplorable. Elle fait descendre les facultés intellectuelles au rang des instincts; et, d'autre part, elle élève l'Instinct au niveau des facultés intellectuelles.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, cette confusion était systématique et nécessaire. Puisque la Phrénologie partait du principe de l'unité des manifestations humaines, il fallait nécessairement recourir à des artifices pour fixer l'unité de nature et de siége. La manœuvre ne réussit pas; elle tourna, au contraire, à la perte du système, en mettant à nu l'une de ses plus radicales imperfections.

Dans le système phrénologique tout est erreur et confusion.

Quelques propositions générales justifieront ce jugement, qui est sévère, sans doute, mais qui doit être absolu comme la vérité.

La Phrénologie confond les opérations organiques avec les opérations spirituelles.

Elle ne fait aucune distinction psychologique entre les faits de l'ordre intellectuel et les faits de l'ordre moral.

Elle confond, par conséquent, l'Ethique, c'est-à-dire l'étude des mœurs, avec l'Idéologie ou la science de l'Esprit.

Elle méconnaît la notion de faculté.

Elle substitue aux véritables facultés des actes complexes.

Elle refuse la qualité de facultés aux attributs généraux.

En fait, et à son insu, elle rentre dans la psychologie de l'école, en reconnaissant que ses propres attributs généraux sont des opérations volontaires et irréductibles.

De pareils aveux équivalent à la négation du système. Semblables à Saturne, les Phrénologistes dévorent eux-mêmes l'œuvre qu'ils ont enfantée. Le fait est piquant, mais qu'y faire ? L'impitoyable logique fait de ces tours. Par les chemins les plus divers elle ramène à la vérité les systématiques qui lui ont été infidèles.

Après avoir exposé les principes de la Phrénologie, ma tâche se simplifie. Il me reste à montrer les conséquences de ces principes dans l'application de la vie pratique. Mieux que toute discussion, la mise en œuvre d'une doctrine en fait connaître les qualités et les défauts. Au fruit on connaît l'arbre.

Toute doctrine philosophique conclut nécessairement à une pratique déterminée. Sans cela, la doctrine serait frappée de stérilité dans ses erreurs mêmes. Il ne suffit pourtant pas que les règles de conduite soient implicitement contenues dans les maximes, il est nécessaire que ces règles soient explicitement formulées. Les partisans du système phrénologique n'ont pas manqué à ce soin. Dans un moment de bel enthousiasme, ils ont donné un vaste programme dans lequel s'étalent, avec complaisance, leurs prétentions. Ledit programme ne brille guère par la modestie. On peut en juger.

La Phrénologie regarde comme composant son propre domaine : 1° La *philosophie première*, qui montre les actes humains sous toutes les formes de son activité ; — 2° L'*Éducation*, ou la meil-

leure manière de régler et de développer cette activité ; — 3° Les *Méthodes* scientifiques ; — 4° La *Religion,* dont elle montre le fondement dans les organes cérébraux ; — 5° La *Morale*, règle de conduite des hommes reposant sur la tolérance ; — 6° La *Législation ;* — 7° L'*Économie sociale,* qui apprend à classer les hommes d'après leurs aptitudes ; — 8° La *Philosophie de l'histoire*, ou l'intelligence des faits accomplis par l'humanité ; — 9° Le *Moyen d'arriver* à la plus grande somme de bonheur individuel et général. Enfin, l'auteur de ce splendide programme a eu soin d'ajouter à sa liste plusieurs *et cœtera*, laissant au lecteur le choix des additions destinées à compléter ledit programme.

La solution phrénologique de ces divers problèmes dérive nécessairement et logiquement des principes qui servent de base au système. Il serait superflu de discuter séparément chacune des questions posées. Il suffira, pour établir le jugement, de résumer brièvement, et les principes phrénologiques, et les conséquences qui découlent de ces principes.

La Phrénologie nie l'unité et l'activité spirituelle de l'homme.

En niant l'unité de l'homme, la Phrénologie reconnaît, par le fait, et la pluralité des races humaines, et la diversité des destinées fondées sur la divinité d'origine et d'aptitudes. Par là, elle légitime l'esclavage, elle justifie l'établissement des castes ; elle assure la domination des privilégiés, elle condamne à la soumission les deshérités de la nature, elle donne raison au droit ancien de la ruse et de la force : en un mot, elle renie la fraternité chrétienne.

En niant l'activité spirituelle de l'homme, la Phrénologie proclame la toute puissance de la matière ; elle crée la suprématie de la chair et la fatalité des impulsions animales ; elle substitue le *gaudium ventris* aux joies de l'âme. Elle supprime ainsi l'homme moral et le remplace par l'homme physique.

En niant cette activité spirituelle, la Phrénologie dénature l'être humain. Elle lui enlève son caractère propre en lui retirant la volonté, la liberté morale ; et la responsabilité ainsi dépouillée, l'humanité n'existe plus. Un vil troupeau remplace la société humaine, et la terre compte une bête de plus.

X. — FONCTIONS ET MALADIES NERVEUSES.

Dans le livre intitulé : *Des fonctions et des maladies nerveuses*, Cerise aborde le difficile problème de la coordination physiologique et pathologique des phénomènes de la vie intellectuelle et morale.

On vit rarement un travail physiologique entouré de plus de difficultés. Depuis longtemps la science était en possession d'un grand nombre de faits qui constituaient son vaste et riche domaine. Il s'agissait moins d'augmenter ce domaine que d'en classer avec clarté les nombreux éléments. Ce n'était pas chose facile. Des hommes éminents, Cabanis et d'autres, avaient échoué dans cette entreprise. A Cerise était réservé l'honneur de jeter la lumière dans ce chaos.

Le grand mérite de Cerise ne fut pas de produire des faits nouveaux ; ce fut de découvrir une méthode nouvelle d'observation, propre à guider l'observateur dans le grand dédale scientifique. Grâce à cette méthode, les faits ont pu être étudiés séparément, et à l'état de combinaisons ou d'associations, de manière à permettre successivement l'analyse et la synthèse. Les résultats obtenus sont tels, que désormais nul observateur ne pourra, sans péril pour la science et la vérité, s'écarter de la ligne tracée par Cerise.

Cerise, se proposant pour but la coordination des phénomènes physiologiques et pathologiques qui constituent, sous des aspects différents, l'homme intellectuel et moral, s'est livré à une analyse qui sert de base à la connaissance et à l'explication de ces phénomènes.

Les phénomènes dont il s'agit ont pour organe l'appareil nerveux.

Chaque phénomène est produit par une *excitation* ou modification initiale développée à l'une des extrémités de l'appareil, soit dans le cerveau, soit dans les viscères.

L'excitation se transmet par *irradiation* à divers points de l'organisme, selon les nécessités et selon les convenances entre les organes et les causes de l'excitation.

Excitation et irradiation se produisent à l'aide du sang et de l'action nerveuse. De cette double influence naît une force spéciale *nevro-hémique* que Cerise appelle la *névrosité.*

La névrosité parcourt tout le corps et porte son influence sur toutes les molécules organiques. Elle ne peut s'accumuler dans un organe qu'aux dépens d'autres organes. Dans tous les cas, elle ne se produit qu'en s'usant ; ce qui explique l'épuisement par les travaux de l'esprit, aussi bien que par les travaux du corps.

Les opérations de l'appareil nerveux peuvent être troublées, jusqu'au degré pathologique. Le trouble prend pour origine le sang ou la substance médullaire nerveuse, c'est-à-dire l'un des éléments de la névrosité. Les conditions anormales du sang ou du tissu nerveux sont le résultat d'un vice de nutrition originel ou acquis.

La pathologie nerveuse proprement dite se divise en trois groupes : 1° La surexcitation *psycho-cérébrale,* qui comprend les diverses formes d'aliénation mentale ; 2° La surexcitation *sensorio-motrice,* qui est constituée par les affections convulsives tétaniques, comateuses, etc. ; 3° La *surexcitation-ganglionnaire* qui englobe les névroses viscérales.

L'appareil nerveux est doué d'une virtualité morale et intellectuelle, qui ne peut se manifester sans le concours de certaines excitations. Ces excitations se trouvent dans l'éducation.

La société est en possession d'un enseignement traditionnel, qui a pour but « la réalisation de la fraternité chrétienne, par la charité, aidée de la foi et de l'espérance. » Page 170.

L'éducation se compose de tous les moyens dont la société et la famille disposent dans le but de diriger l'activité de l'homme et de développer convenablement son organisme. L'influence éducatrice agit sur les populations, ou sur chaque individu en particulier. Dans l'un et l'autre cas, les principes sont les mêmes et reposent sur les mêmes bases.

Il y a deux éducations : l'éducation physique et l'éducation morale. L'éducation physique ou organique se sert du Régime et des Exercices. L'éducation morale se fait à l'aide du Langage et des Institutions sociales.

Le régime et les exercices, c'est-à-dire l'hygiène considérée dans son complet développement, modifient l'excitabilité nerveuse en changeant les conditions de circulation, de déperdition et de nutritions spéciales ou partielles.

Le langage intervient dans tous les phénomènes de la vie dite animale, et les transforme en phénomènes exclusivement humains. Il en résulte, pour le système nerveux de l'homme, des fonctions et des maladies inconnues aux animaux. —Par les institutions religieuses et politiques, la société apporte dans l'organisme des modifications profondes qui peuvent, à la longue, se transmettre héréditairement. Les animaux sont rebelles à ces modifications, parce qu'ils sont sous l'empire des influences physiques et organiques.

De tout cela que faut-il conclure? c'est qu'il est nécessaire de donner une bonne et honnête direction à l'homme en lui assignant toujours un but d'activité honorable.

La mauvaise direction des idées et des sentiments conduit à l'oisiveté, « mère des ennuis et des stériles agitations, source des désordres affectifs et intellectuels. » L'enseignement matérialiste fait rechercher le bonheur dans les satisfactions temporelles et corporelles de l'égoïsme, et l'enseignement mystique dans la possession des délices ineffables, conséquence de l'union suprême de l'âme avec Dieu. Ni l'un ni l'autre ne recherchent le bonheur dans l'esprit de charité et dans l'amour de nos semblables. Le spiritualisme seul donne cet enseignement.

Le système nerveux, considéré anatomiquement, se trouve mêlé intimement à tous les organes. Il est lié d'une manière si étroite avec l'appareil sanguin et avec l'appareil musculaire, qu'il produit dans l'ordre physiologique et dans l'ordre pathologique des phénomènes variés à l'infini. La classification des phénomènes normaux est déjà fort difficile, mais celle des phénomènes engendrés dans ce système par les causes morbigènes l'est bien davantage.

Cerise a compris qu'il fallait à tout prix échapper à cet embarras. A cette occasion, il a formulé quelques préceptes qui résument son opinion en peu de mots.

« Pour classer méthodiquement les principales formes des mala-

dies inconnues, il faut tenir compte des symptômes dominants plutôt que des prétendues altérations anatomo-pathologiques.... »

Le précepte de Cerise s'applique à toutes les maladies indistinctement. Telle était l'opinion d'Hippocrate, opinion confirmée par l'expérience irréfutable de plus de vingt siècles. Les maladies ont une évolution propre, une durée et des symptômes qui peuvent être étudiés en dehors de la lésion anatomique. Ce n'est pas à dire que cette lésion doive être mise de côté : le médecin n'a le droit de dédaigner aucune notion propre à le mettre sur la voie de la vérité. Mais dans la série des phénomènes pathologiques, il en est qui sont acquis avec certitude à la science, et d'autres qui sont incertains et variables. A cette dernière catégorie appartiennent le plus grand nombre des lésions organiques. Les symptômes dominants, au contraire, ont un cachet particulier de fixité, de constance et d'universalité, entièrement indépendants des théories, et qui, au fond, constituent le plus sûr domaine de la médecine pratique.

En disant que la meilleure base de la classification des maladies se trouve dans les symptômes, et en ajoutant que les pathologistes les plus éminents se sont rangés à cette opinion, je n'ai nullement l'intention de diminuer le mérite de Cerise. Ceux-là mêmes qui avaient le plus de foi dans leur propre méthode, hésitaient lorsqu'il s'agissait des maladies nerveuses. Cerise, au contraire, a généralisé le problème, et, dans diverses parties de ses ouvrages, il a proclamé la nécessité d'étudier le système nerveux, comme on étudie les autres systèmes anatomiques, sauf à tenir compte des différences organiques et fonctionnables. Mais Cerise a de plus le mérite incontestable de déclarer que le système nerveux est soumis, au même titre que les autres systèmes, aux lois éternelles et universelles de la logique.

XI. — LES ÉMOTIONS DANS LA VIE DE LA FEMME.

La femme tient, dans la société, une place plus grande qu'on ne pense. « Sous l'apparence de l'étourderie ou d'un timide embarras, » (Cabanis) elle voit tout, entend tout, se mêle à tout. Elle

exerce une action perpétuelle sur la société. Elle agit directement par son immixtion personnelle, indirectement par les mœurs et l'industrie; mais le vrai et le plus légitime théâtre de l'influence de la femme est la famille. A l'enfant, elle prodigue ses tendresses et ses sourires ineffables; à l'adulte, elle inspire des pensées salutaires; au vieillard, elle réserve le respect. Première éducatrice, elle verse dans l'âme de l'enfant, dont elle est la providence visible, les principes du bien et les règles de conduite qu'elle fera germer et fleurir dans la force de l'âge : dernière conseillère, elle se place entre le vieillard et la mort, pour murmurer à l'oreille les paroles de consolation et d'espérance. Du commencement à la fin elle berce l'homme pour lui rendre la vie douce et honnête. Fille, femme, mère, elle répand autour d'elle des trésors de tendresse et d'amour, qui commencent et finissent avec la vie.

Un rôle si merveilleux tient à des qualités spéciales. Mais ces qualités n'atteignent leur plus haut développement qu'à l'aide d'une éducation particulière. Le type le plus complet de la femme ne se rencontre donc que dans certaines conditions exceptionnelles. Ce serait une erreur de croire que la femme, enfouie, jusqu'à la poitrine, dans la crasse de l'ignorance, est capable de manifester les qualités inhérentes à sa nature. Sous un certain rapport, les dons du cœur sont sur la même ligne que les dons de l'intelligence. Sans éducation et sans instruction, ils restent une lettre morte et sont perdus pour la société. Cerise a beaucoup insisté sur ce point.

La femme est douée d'une exquise sensibilité, d'où découlent à la fois ses grâces, ses vertus et ses talents. Mais, comme toutes choses en ce monde, cette sensibilité a des inconvénients qui forment, pour ainsi dire, le revers de la médaille. La sensibilité de la femme a pour corrélatifs inévitables des défauts et des maladies. Les défauts ont pour origine une mobilité excessive; la surexcitabilité nerveuse dérive de la même source.

L'aptitude de s'émouvoir, poussée à l'excès, entraîne trois ordres de faits : la succession rapide des émotions ; le besoin d'émotions nouvelles ; enfin l'influence des émotions sur l'intelligence proprement dite.

Les émotions sont diverses et souvent contradictoires. En se succedant avec rapidité, elles donnent naissance à une multitude de formes symptomatiques opposées les unes aux autres, et qui mettent en péril le repos, la santé, quelquefois la raison. Malgré ces graves inconvénients, les émotions attirent la femme comme le vin attire l'ivrogne. Les émotions s'imposent, malgré ou peut-être à cause de leur âpreté, à la nature délicate mais ardente de la femme. De là un certain péril indéniable. La femme est comme entraînée dans un courant qui devient souvent sa propre perte. La satiété avec ses ennuis, l'insatiabilité avec ses tourments, sont les fruits ordinaires de ce besoin incessant d'émotions toujours nouvelles et toujours plus vives.

La mobilité et la diversité des émotions produit une diversité correspondante dans les idées. L'influence de cette mobilité se fait sentir sur la vie morale et sur la vie intellectuelle. Elle différencie essentiellement les aptitudes de l'homme de celles de la femme.

A ce sujet, et d'une façon évidente, Cerise parle de l'aptitude des femmes pour les travaux intellectuels. Tenant compte, dans la mesure nécessaire, des exceptions que chacun connaît, et se basant d'ailleurs sur l'excessive émotivité de la femme, Cerise dénie, à cette dernière, la puissance de logique nécessaire pour l'accomplissement de grandes œuvres intellectuelles. « L'homme, dit-il, doit laisser aux femmes les prévoyantes et rapides déterminations que le sentiment improvise ; la femme doit abandonner aux hommes les savantes et laborieuses décisions que la logique consacre. »

La femme aurait bien tort de ne pas se contenter du rôle que la nature lui a assigné dans la création. Entre l'homme et la femme se partagent les charges de la vie. Ces charges sont différentes ; les unes ne le cèdent aux autres ni en intérêt, ni en dignité. La dignité ne consiste pas à tenter ce qu'on doit abandonner à autrui ; il suffit à chacun de remplir convenablement ses devoirs pour acquérir les mérites de son état et de sa condition.

Cerise a réuni les qualités de la femme en une sorte de tableau parlant. « De l'exquise sensibilité de la femme, dit-il, naissent la grâce de ses mouvements, son goût délicat, son aptitude merveil-

leuse pour les arts d'expression, son tact parfait, sa sagacité, sa prévoyance affectueuse, sa tendre et mystique piété, son inépuisable charité, et jusqu'à cette intelligence si prompte et si active que le cœur, foyer toujours ardent, électrise et alimente. C'est en vertu de cette angélique qualité que la femme fait rayonner autour d'elle, dans la famille et dans la société, d'irrésistibles et prestigieuses influences. » (*Œuvres*, liv. II, p. 161.)

XII. — LES ORIGINES DE LA SCIENCE.

L'homme n'a point été jeté sur la terre comme un obscur grain de sable : il a reçu, en naissant, une destinée qu'il doit accomplir à ses risques et périls. Vivant en un rapport nécessaire avec Dieu, avec le monde, avec l'humanité, il doit obéir à une triple série de devoirs : ces devoirs constituent la science suprême, c'est-à-dire la science du bien et du mal; en d'autres termes, la morale elle-même. « Cette science est le point de départ et le critérium de toutes les notions générales. »

Pour que l'homme puisse accomplir ses devoirs, il faut qu'il les connaisse. Mais pour acquérir une connaissance approfondie de ses obligations envers les autres et envers lui-même, il est obligé « de se rendre compte de son origine, du rang qu'il occupe dans la création, du rôle qu'il y joue, des forces qui dominent la sienne, des rapports qui existent entre ces forces, des relations qui ont lieu de cause à effet, d'activité à passivité, des obstacles qu'il est appelé à vaincre, des moyens propres à en triompher. . . » En d'autres termes, il faut que l'homme fasse entrer dans le domaine de son savoir : 1° le dogme, qui détermine le rôle de l'être humain dans la création, en lui enseignant ses rapports avec Dieu, avec le monde et avec ses semblables ; 2° l'ensemble des phénomènes sensibles, qui limitent l'existence de l'homme dans le temps et dans l'espace.

Considérée dans sa généralité, la science comprend les connaissances métaphysiques, théologiques, anthropologiques et économi-

ques. Mais les diverses parties du savoir humain se tiennent par un lien commun, et constituent la branche d'un seul et même tronc.

Vainement la science se divise, vainement les spécialités prennent naissance et tendent à s'isoler, vainement encore les liens qui rattachent la morale à la science semblent se briser ; tout cela n'est qu'apparence et ne trompe que les esprits dépourvus de perspicacité.

Au sommet de toute conception générale règne une idée dominante de laquelle découlent, comme d'une source, tous les principes qui président aux systèmes scientifiques.

Cette idée dominante est le but. Avec le but varient les raisonnements et les solutions. La différence de but engendre les opinions divergentes ou contraires.

A cet égard on compte trois grands courants ou, si l'on veut, trois systèmes généraux que l'on désigne sous les noms de Spiritualisme, de Matérialisme et de Panthéisme. Le Matérialisme conclut à l'individualisme, le Panthéisme conclut à l'absorption en Dieu, le Spiritualisme seul conclut à la nécessité des œuvres sociales. La considération du but a donc une importance capitale.

Le but proposé à l'activité humaine doit être moral ; sinon il ne répond ni aux besoins de la société, ni à la destinée de l'homme.

« Lorsque le but moral est contesté, dit Cerise, la contestation s'introduit immédiatement dans la science ; lorsque le but moral est nié, les solutions scientifiques qui avaient été acceptées sont, tôt ou tard, niées, et d'autres solutions sont apportées pour légitimer cette négation... Cela posé, il est évident que la science, pour qu'elle soit vraie, doit être logiquement déduite de la foi à un but déterminé et révélé par Dieu. Il est évident, enfin, qu'il n'y a pour la science d'autre criterium, d'autre principe de certitude que la morale, qui seule est révélée par la parole divine... »

La morale engendre le dogme, car le dogme n'est autre chose que le code qui règle les rapports de l'homme avec le Créateur, avec le monde, avec ses semblables. La morale engendre la science, car la science proprement dite et telle qu'elle est comprise de nos

jours, dans un sens restreint, n'est que l'application des facultés de l'homme à la conquête du monde physique : or, cette conquête serait vaine et futile, si elle n'avait pour suprême but le bien commun de la société humaine.

Le but étant acquis, tout s'enchaîne. La hiérarchie qui règne entre les séries diverses des connaissances humaines est tellement étroite, que l'on peut toujours déterminer à quelle tradition dogmatique, à quelle loi morale, à quelle règle pratique appartient un système philosophique quelconque.

Cerise a voulu donner un spécimen de l'application de cette loi à l'étude de la science hindoue. Les divers mémoires qu'il a publiés sur ce sujet ont jeté une certaine lumière sur les origines de la science de l'homme. Jusqu'à présent, nous n'avions pu remonter qu'aux Romains et aux Grecs. Quelques savants avaient bien soupçonné que les Égyptiens et divers autres peuples avaient quelques droits à notre paternité scientifique ; mais nul n'avait fourni la preuve décisive de cette origine reculée. Grâce à des études qui remontent à peine au commencement de ce siècle, on peut aujourd'hui faire la part de chacun. S'il est vrai que les Grecs ont puisé leurs idées philosophiques dans la vaste encyclopédie de l'Inde, on ne peut se dissimuler qu'ils ont donné à ces idées des formes plus séduisantes et plus accessibles aux esprits peu cultivés. Ils ont fait plus, ils ont perfectionné un peu le sentiment moral. Au fond, cependant, la science indienne recèle dans ses flancs tous les systèmes connus jusqu'à ce jour.

La science hindoue est encyclopédique, c'est-à-dire universelle. Elle embrasse Dieu, l'univers et l'homme. Cette science est coordonnée logiquement, de telle sorte que, « pour percer le voile qui couvre les notions anthropologiques des Hindous, il faut s'initier aux données générales de leur théologie et de leur cosmologie. »

Les systèmes religieux et philosophiques de l'Inde reposent sur le dogme de la *délivrance,* qui est designée comme le but de toute pratique religieuse et sociale, comme la fin de toute science.

Ce dogme est la conséquence nécessaire du dogme de la chute, qui a été la grande préoccupation des temps primitifs. La déli-

vrance suppose nécessairement un esclavage antérieur, comme la déchéance rappelle un état meilleur. « Ce qui brille encore de science et de vérité à travers les ténèbres qui environnent le genre humain, n'est que la réminiscence d'une vie antérieure plus noble et plus parfaite. . . » (Platon. *La République.*) Le sentiment profond de la déchéance pénètre encore les âmes et inspire l'espérance du retour.

« Par la délivrance, dit Cerise, les Hindous entendent deux choses : la lente et progressive réhabilitation au moyen des transmigrations successives, ou l'exemption immédiate et absolue de transmigration par l'absorption définitive dans l'essence suprême.

« De là deux doctrines de la délivrance : la première, la doctrine du salut par les œuvres qui sont conformes aux préceptes de la révélation dite Brahmanique ; la seconde, la doctrine panthéiste de l'absorption en Dieu, qui est conforme aux données du schisme Boudhique.

« Dans ces deux doctrines, le but est le même : c'est la délivrance ; les moyens d'y parvenir diffèrent seuls. Cette différence dans les moyens d'obtenir la délivrance entraîne la diversité des doctrines sur les rapports de l'âme avec l'organisme. »

Dans la première, l'âme déchue cherche sa délivrance et sa réhabilitation dans l'expiation par les œuvres. L'état actuel d'un être est *le fruit de ses œuvres*, et son état futur en dépendra également. Le monde est le théâtre de l'expiation, le corps en est l'instrument. Pour parvenir à la réhabilitation complète, l'âme est obligée de parcourir successivement les diverses sphères dont se compose l'univers.

Pour remplir son offfce, l'âme est pourvue de deux enveloppes, l'une matérielle, l'autre subtile. La première, formée d'éléments terrestres, retourne à la terre à laquelle elle appartient. Elle constitue le corps épais ou l'enveloppe alimentaire qui est le siége des jouissances grossières. La seconde survit à la mort, elle constitue l'enveloppe subtile formée de l'essence des cinq éléments. Cette seconde enveloppe accompagne l'âme dans ses migrations diverses jusqu'au moment où, la réhabilitation étant faite, l'âme rentre dans le sein de Dieu pour y jouir d'une félicité éternelle.

Les philosophes hindous sont animistes. Ils reconnaissent dans l'homme un corps et une âme. Mais l'union de ces deux substances se fait au moyen d'un intermédiaire qu'ils appellent la *personne subtile*. Cette personne représente la vie et les propriétés organiques. Elle est composée de l'essence des cinq éléments qui correspondent aux cinq sens, par lesquels l'homme agit sur le monde extérieur.

La prédominance de l'un ou de plusieurs de ces éléments constitue la diversité des tempéraments et des qualités morales ; les qualités ou aptitudes sont nombreuses, mais se résument en trois principales qui sont : la bonté intelligente, qui siége dans le cerveau ; la passion impétueuse, source du plaisir et de la peine, qui siége dans la poitrine ; les instincts bestiaux, qui siégent dans l'abdomen. Les prédispositions diverses observées dans les hommes sont considérées, par les Hindous, comme le *fruit des œuvres*. Plus l'homme s'est acquis de mérite par sa bonne conduite dans les vies antérieures, plus il est doué ; et les dons spirituels augmentent de plus en plus, jusqu'à ce que l'homme ait acquis la perfection qui le rend digne des récompenses dans le Paradis d'Indra.

La doctrine panthéiste regarde l'expiation comme un préjugé vulgaire, elle la considère comme inutile et insuffisante pour la délivrance finale. D'après cette doctrine, Dieu seul existe. L'âme est une émanation de la divinité. L'âme n'a donc pas été créée, elle n'est pas sujette au péché ; donc elle n'a nul besoin d'expiation. La vie, c'est l'union temporaire du corps avec une parcelle de la divinité ; la mort est simplement la séparation de l'âme et du corps. Le corps reste à la terre, l'âme retourne dans le sein de Dieu. La mort est donc la délivrance. Or, la mort étant inévitable, la délivrance est certaine.

Mais la délivrance peut se faire pendant la vie même. On peut y parvenir, disent les panthéistes mystiques, par la connaissance, c'est-à-dire par la science. « Quand le sage aperçoit la cause éternelle, il devient parfait... » Dès cette vie, le sage peut donc conquérir la bienheureuse identification avec l'Être éternel. A quoi serviraient les œuvres sociales pour le panthéiste ? A rien, puisqu'il

ne peut changer la nature divine de son âme, et que le futur séjour du bonheur éternel lui est nécessairement acquis.

Pour arriver à la possession immédiate du souverain bien, le panthéiste mystique se livre à des pratiques étranges, imposées par la loi. Telles sont : la suppression du souffle, la gêne des sens, la rigidité des postures, etc. Celui qui se livre, avec persévérance, à ces pratiques prescrites par la loi, peut acquérir, dès cette vie, des facultés extraordinaires; il possède la connaissance du passé et de l'avenir; il voit les choses les plus cachées; il devine les pensées des autres; il acquiert la force de l'éléphant, le courage du lion, la vitesse des vents, la légéreté de l'air, et mille autres choses parmi lesquelles figurent les voluptés les plus diverses. Mais le but suprême est la connaissance de Dieu et l'identification bienheureuse avec lui. Arrivé à ce point, l'homme est affranchi de tout lien social et même de toute loi. « Quand ton esprit aura franchi le labyrinthe du trouble de l'esprit, tu parviendras à l'indifférence par rapport aux védas et aux saintes traditions. » (Bhagavat-Gita.)

Les notions anthropologiques du Panthéisme dérivent des notions philosophiques que nous venons d'exposer. Dieu étant tout, le monde n'est qu'une manifestation apparente de la divinité. L'homme est constitué par une âme qui revêt momentanément un corps pour passer un temps sur la terre. A la mort, les deux éléments se dissocient, et l'âme retourne dans le grand tout d'où elle était sortie. Puis, tout est fini. Dans ce système, les choses sont singulièrement simplifiées. Il n'est plus besoin de la personne subtile qui constitue le lien naturel entre le corps et l'esprit. Mais, à bien dire, l'esprit est presque tout; les organes ne sont que des accessoires gênants, une véritable prison dans laquelle l'âme est captive. Les adeptes de ce système tiennent le corps dans un souverain mépris; ils n'avaient donc garde de s'en occuper. Aussi n'ont-ils fait faire aucun progrès à l'anthropologie, c'est-à-dire à la science de l'homme.

Les Hindous sont de grands penseurs; l'histoire en fait foi. Réduits, pour ainsi dire, à leur seule inspiratioh, ils ont élevé à la Philosophie des monuments qui étonnent les hommes de notre temps. Tous les systèmes ont été étudiés et approfondis par eux, et

l'on peut affirmer, sans exagération, qu'ils n'ont presque rien laissé de nouveau à dire pour ceux qui les ont suivis dans la carrière.

A l'honneur de la science et de la civilisation hindoues, proclamons tout haut que le système spiritualiste a été professé avec le plus d'éclat et pratiqué par le plus grand nombre d'adeptes. Le Panthéisme a recruté ses partisans parmi les privilégiés qui visaient à la domination des hommes.

Le hideux matérialisme a tenté la conquête des âmes; mais il n'a obtenu des succès que dans la vile populace, et encore les adhérents ont-ils été toujours très-rares. Enfin, et comme pour compléter la ressemblance avec le temps présent, on a vu paraître des écoles d'Éclectisme, système faux et absurde, qui affiche la ridicule prétention de concilier les contraires, de marier le bien avec le mal, d'associer le juste avec l'injuste ; en un mot, de faire l'impossible.

XIII. — LES ÉLÉMENTS ET LES MOYENS DE L'ART.

Considéré dans son sens le plus large, l'art doit être regardé comme l'ensemble des moyens propres à exprimer et à propager les sentiments humains. Envisagé dans un sens plus restreint et en quelque sorte plus vulgaire, l'art n'est qu'une méthode de faire certaine chose selon des règles convenues. Le peintre, le musicien, le statuaire, le poète, l'architecte, l'orateur qui donnent aux sentiments humains une forme extérieure, et en quelque sorte matérielle, sont de véritables artistes. Celui qui travaille en suivant les sentiers tracés, sans mettre, dans son œuvre, autre chose que son habileté de main et des aptitudes corporelles, celui-là n'est pas un créateur, ce n'est pas un artiste véritable ; c'est un simple ouvrier. Quel que soit son talent, l'ouvrier reste toujours dans une sphère inférieure; les abords de l'art véritable lui sont fermés.

L'art a pour principal but d'éveiller, dans les âmes humaines, les sentiments qui animent l'artiste. Pour l'accomplissement de ce dessein, il faut trois conditions : 1° l'artiste doit être animé d'un certain sentiment; 2° il doit posséder les moyens d'exprimer sa

pensée; 3° il faut qu'il sache trouver, dans le cœur des hommes, un certain écho que l'on appelle la sympathie.

L'art naît de l'inspiration. Mais l'inspiration a besoin d'être éclairée. La morale est le flambeau qui doit guider l'artiste. En effet, la morale a pour but de faire aimer le bien et de faire détester le mal.

L'homme est placé sur la terre pour satisfaire ses propres besoins, et pour remplir des devoirs à l'égard des autres hommes. Dans le premier cas, il lui suffit, pour remplir son office, de se retrancher dans le droit; mais vis-à-vis de l'humanité, il est tenu à des obligations et à des devoirs moraux. Cerise ne se contente que de poser les principes généraux; il les précise d'une manière nette en donnant pour modèles la vie et les enseignements de Jésus-Christ lui-même, vie et enseignements qui se résument en deux mots : le sacrifice et l'amour.

Des ouvriers habiles et intelligents d'ailleurs, ne tenant pas compte des devoirs sociaux, s'appliquent à des œuvres dans lesquelles brillent le faire, c'est-à-dire le talent personnel. Ces œuvres peuvent provoquer l'étonnement et peut-être même l'admiration, mais jamais elles ne produisent, dans les âmes, de nobles et puissantes sympathies qui conduisent les hommes à l'accomplissement du bien. Ce sont des œuvres égoïstes et stériles. De telles choses sont un mal pour l'humanité.

Des écrivains qui avaient perdu eux-mêmes le sentiment des obligations sociales, se sont pâmés d'admiration en présence de ces œuvres dans lesquelles on ne retrouve que le culte de l'arrangement et de la forme. Ils ont proclamé, comme une sublime conception, le travail sans but, et ils l'ont considéré comme le témoignage le plus éclatant de la véritable liberté, qui consisterait à substituer le caprice et la fantaisie à toutes les règles. A leur avis, l'artiste n'atteint la vraie grandeur qu'en se soustrayant à l'empire des lois. Ils sont allés plus loin, ces hommes égarés ou pervers; ils ont cherché à légitimer, en quelque sorte, leur doctrine, en la plaçant sous l'autorité d'une espèce de formule, et, dans leur fol enthousiasme, ils se sont écriés : « Le sublime, c'est l'art pour l'art..... » Que

cette parole soit maudite! Elle est contraire aux lois de Dieu aussi bien qu'aux lois sociales.

Après avoir conçu son œuvre, en se laissant inspirer par le sentiment du devoir, l'artiste arrive à la réalisation de sa conception. Cette opération se fait à l'aide des facultés d'*expression*. « Ces facultés, dit Cerise, sont celles qui permettent à l'homme de traduire extérieurement, dans le temps et dans l'espace, le sentiment qui est en lui et qui le captive. » Le geste, le jeu de la physionomie, la parole, la combinaison des sens et des couleurs dans la musique et dans la peinture, la vérité des formes dans la sculpture et dans l'architecture, le rhythme et la mesure dans la poésie, l'accentuation et l'harmonie dans l'éloquence, sont les moyens principaux mis à la disposition de l'homme pour exprimer ses sentiments. Les ressources dont dispose l'art sont infinies. Elles permettent d'exprimer, avec vérité, les innombrables pensées qui remplissent l'âme humaine. L'art peut tout dire et peut faire comprendre toutes choses à l'aide des procédés mis à sa disposition. Sous ce rapport, il n'y a rien à désirer. La seule difficulté se trouve dans la direction à donner à l'inspiration.

L'artiste vraiment digne de ce nom s'applique à rendre la vertu aimable en la parant des grâces les plus attrayantes. Par contre, il donne aux vices des formes hideuses et repoussantes, afin de les faire détester. En agissant ainsi, l'artiste suit les prescriptions de la loi morale. Sous ce rapport, il trouve de nombreux exemples à imiter dans les temples chrétiens, dont les portiques sont ornés de figures grimaçantes qui représentent les mauvaises passions, et à côté, de figures pleines de douceur qui indiquent la sérénité de l'âme et la pureté du cœur. L'art est un enseignement, l'artiste est un maître de morale.

Mais comment appliquer la loi? comment distinguer ce qui est bien de ce qui est mal? Ici, nul embarras pour celui qui est sincère dans la recherche du bien et du beau. L'homme, en effet, possède en lui-même des aptitudes qui, par des voies diverses, le poussent au culte des Instincts ou le ramènent à la dignité suprême. Toute œuvre qui flatte les passions et conclut à l'égoïsme

doit être rejetée : toute œuvre qui éveille les sympathies honnêtes et qui conclut au bien de l'humanité doit être accueillie et proposée comme modèle à suivre.

L'artiste a donc sa voie tracée. Il ne s'avisera pas de faire aimer le mal en le revêtant de formes gracieuses, et il se gardera de faire haïr le bien en lui prêtant des formes grotesques. Il évitera surtout le réalisme grossier qui rapproche l'homme de la bête. Enfin, il s'inspirera du sentiment spirituel qui vient de Dieu et non du monde, pour mettre toutes ses facultés au service du bien, du dévoûment et du progrès.

XIV. — L'ENFANCE ET LA SALLE D'ASILE.

La salle d'asile recueille l'enfance et l'abrite contre les dangers. Elle se substitue momentanément à la famille dans les soins corporels et spirituels dont le jeune âge doit être entouré. A ce double titre, elle rend à la société des services d'une importance incontestable.

L'enfant est facilement accessible à l'enseignement. Semblables à une cire molle, ses organes sont propres à recevoir et à conserver les impressions et les préceptes. La volonté se plie aux exigences de la discipline, et l'âme, vierge encore, se laisse pénétrer par les préceptes de la morale sans laquelle ne peuvent vivre honnêtement, ni l'individu, ni la société humaine.

Aussi Cerise voudrait-il que la salle d'asile fût une école d'éducation plutôt qu'une école d'enseignement proprement dit. L'enfant est susceptible d'acquérir dès le plus bas âge. Il apprend même avant de savoir parler. Il connaît les personnes, il distingue une multitude de choses, il en sait l'usage : en un mot, sa mémoire recueille une infinité de notions dont on ferait difficilement l'inventaire. Chaque acquisition agrandit le domaine de l'intelligence proprement dite, et personne n'ignore que l'on obtient, sous ce rapport, des succès brillants, il est vrai, mais bien dangereux. Les notions de choses, comme nous disons à l'imitation des Anglais,

jettent dans la mémoire des germes qui seront fécondés plus tard, si ces germes sont déposés parcimonieusement et avec intelligence dans le foyer intellectuel. Le bon Lhomond comparait la science à une liqueur précieuse que l'on ne peut introduire, sans les plus grandes précautions, dans un vase à col étroit. Lhomond avait raison. L'intelligence de l'enfant s'entr'ouvre à peine. Elle n'est susceptible ni de grands efforts, ni de grandes absorptions de savoir. Quelques rares essais ont pu paraître heureux parce qu'ils flattaient l'amour-propre des parents, mais ces fausses prémisses de l'intelligence n'ont produit que le rachitisme et la débilité intellectuelle.

Cerise ne blâme pas absolument les premiers essais d'enseignement. Ce qu'il désapprouve, avec raison, c'est que l'enseignement soit considéré comme le but de la salle d'asile. Son vœu le plus cher serait que cette première enceinte fût le théâtre de l'enseignement de la morale. Les premières impressions se gravent mieux dans l'esprit et ne s'effacent jamais. L'enfance est donc le moment le plus propice pour jeter dans l'âme les principes de morale.

« L'enseignement chrétien, dit Cerise, nous prescrit une sollicitude constante et éclairée pour le perfectionnement moral, intellectuel et physique des générations qui nous suivent... » « Travailler, dit-il encore, à l'amélioration morale, intellectuelle et physique du plus grand nombre, c'est appeler toutes les classes de la société à la connaissance des devoirs communs, du but d'activité commune, de la loi morale, en un mot, que tous doivent comprendre et pratiquer; c'est favoriser le développement des facultés de l'homme afin que la sphère de son activité s'étende et que sa liberté soit dégagée des entraves qui peuvent l'enchaîner; afin que tous, ayant la connaissance du devoir commun et étant libres de l'accomplir ou d'y manquer, tous soient également responsables; afin que la société ne soit pas mise en demeure de se reconnaître complice des crimes individuels; afin que l'égalité chrétienne règne sur la terre... »

TABLE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.

ŒUVRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES.

